

LOIN DES RUSES OCCIDENTALES
**La vraie
reconnaissance
de l'État de
Palestine**

VIOLENCES POLICIÈRES EN FRANCE

**Chronique d'un
effondrement
démocratique**

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

CADETS DE LA NATION



**Chengriha
honore les
meilleurs
lauréats
du BAC
et du BEM**

P 2

**L'ALGÉRIE DÉCROCHE LE TITRE ARABE
DE BASKET-BALL**

**Le président
Tebboune
félicite nos
champions**

P 2

**SYSTÈME PANAFRICAIN DE PAIEMENT
ET DE RÈGLEMENT**

**L'Algérie
intègre
le PAPSS**

P 3

**HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA,
CET APRÈS-MIDI À 16H30**

**Golf d'Hem,
sur sa
valeur**

P 21

TARIF DOUANIER AMÉRICAIN DE 30% SUR NOS PRODUITS

**Impact minime
sur l'Algérie**

**En quoi les droits de douane américains peuvent-il nous inquiéter ?
En rien, sachant que le volume du commerce extérieur avec les
États-Unis ne représente que près de 0,5 %.**

LIRE EN PAGE 3



L'ÉDITO

L'Algérie tient, et elle le demeure, à sa profondeur africaine. À la base, notre pays, membre fondateur de l'Union africaine (anciennement l'OUA), est historiquement lié au panafricanisme. Autrement dit, il était au cœur, sinon le cœur battant, d'un mouvement politique qui œuvre pour l'unité et la solidarité des peuples africains contre l'impérialisme et pour l'indépendance des pays de l'organisation. L'Algérie est dans ce courant de pensée depuis l'indépendance. Quoi que l'on dise, elle n'a jamais dévié de cette trajectoire et ni encore moins renié son appartenance africaine. Certes, elle a traversé une période creuse. Mais, elle a réussi à se redéployer notamment sur le plan diplomatique. En effet, depuis ces dernières années, les hautes autorités du pays ont affiché une réelle volonté politique à l'égard du continent. Cette orientation est d'essence même stratégique. L'engagement de l'Algérie envers le développement africain n'a pas

**L'Algérie
panafricaine**

tardé à se matérialiser. Il est question, comme objectif, de réaliser l'intégration africaine. Ce qui requiert la mise en place de tous les outils capables de faire du continent une force autonome et indépendante vis-à-vis du reste du monde. S'il faut citer toutes les démarches entreprises par l'Algérie pour réaliser l'intégration africaine, on n'en finira pas. En revanche, des actions réalisées ou en cours de l'être témoignent de cette bonne volonté. À commencer par booster la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en réalisant les premiers échanges avec ses voisins immédiats comme la Maurita-

nie et, à travers elle, d'autres pays comme le Sénégal. Des zones franches étaient aussi prévues avec nos voisins pour réaliser, dans un premier temps, l'intégration régionale. Pour les projets d'envergure visant à désenclaver toute la région sahélo-saharienne, on pense à la route transsaharienne, la Dorsale transsaharienne à fibre optique ou encore le projet TSGP. Troisième économie dans le continent, l'Algérie représente ainsi un levier stratégique pour accélérer l'intégration africaine. Sur plan financier, et d'ailleurs, notre pays vient d'intégrer le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS). Ce qui est considéré comme une « avancée stratégique » en faveur de la complémentarité financière. Pour les perspectives, Alger va abriter, du 4 au 10 septembre prochain, la Foire commerciale intra-africaine. C'est une occasion pour donner le déclic au commerce en Afrique et, pour l'Algérie, renforcer sa position de moteur du développement du continent.

Farid Guellil

LOIN DES RUSES OCCIDENTALES

La vraie reconnaissance de l'État de Palestine

Reconnaissance de l'État palestinien indépendant, avec El-Qods comme capitale, dans le respect de la légalité internationale et des chartes des Nations unies.

C'est la position de l'Algérie qui agit en même temps, dès maintenant, pour l'admission de l'État de Palestine comme membre à part entière au sein de l'Organisation des Nations unies. L'Algérie insiste systématiquement, en toute occasion, sur la solution à deux États pour le règlement pacifique de la question palestinienne. Cette solution passe par l'admission de la Palestine comme État membre de plein droit de l'ONU, vient de réaffirmer, au nom de l'Algérie son Représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. "Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant et souverain avec El-Qods pour capitale est un droit légal et naturel ancré dans l'histoire", avait-il réaffirmé. Après avoir rappelé que la création de l'État de Palestine a été proclamée à Alger en 1988, Amar Bendjama a renouvelé l'appel de l'Algérie à agir, en proposant trois étapes claires : 1/ "la nécessité de promouvoir la solution à deux États qui passe par l'admission de la Palestine comme État membre de plein



droit de l'ONU". Il a rappelé, dans ce contexte, que "l'Algérie est le premier et seul pays à avoir officiellement lancé cet appel au Conseil de sécurité, en janvier dernier, lequel a reçu le soutien de la majorité écrasante des membres de l'organe onusien", "l'Algérie est prête à réitérer cet appel" ; 2/ "la reconnaissance de l'État de Palestine", "l'Algérie, qui a été le premier pays à le faire il y a 37 ans, appelle aujourd'hui toutes les nations qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine" ; 3/ "permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre, de refuser le déplacement forcé, de protéger les territoires, de criminaliser les colonies et de mettre fin à l'impunité". On sait que par pure tactique, des dirigeants occidentaux (France, Grande-Bretagne, Allemagne, par exemple), fermes soutiens de l'entité sioniste, et qui l'ont démontré dès le 7 octobre 2023, ont fait part de leur intention de reconnaître l'État de Palestine. La perte d'influence de l'Occident sur

les pays arabes et son risque d'isolement international à cause de son soutien à l'entité sioniste dans sa guerre génocidaire contre la population palestinienne de Ghaza l'a incité à déclarer son intention de reconnaître l'État de Palestine. À la fin du mois dernier, pour la première fois, un rapport officiel de l'Agence de sécurité nationale néerlandaise a inclus l'entité sioniste sur la liste des pays représentant une menace pour la sécurité nationale néerlandaise, malgré la distance géographique entre les deux pays. Le rapport a mis également en garde contre les menaces croissantes de l'entité sioniste et des États-Unis envers la Cour pénale internationale, basée à La Haye, soulignant que cela met en péril le travail de la Cour et impose aux Pays-Bas la responsabilité de protéger ces institutions. Mais ce qui est surprenant est que des dirigeants occidentaux qui ont accouru dès le 7 octobre 2023 pour encourager le criminel Netanyahu dans sa

guerre génocidaire déclarée contre Ghaza, parlent aujourd'hui de la reconnaissance de l'État de Palestine comme indispensable à l'établissement de la paix dans la région. Mais il semble bien que leur démarche ressemble aux Accords d'Oslo qui ont visé à démobiliser la résistance palestinienne, si ce n'était son opération du 7 octobre 2023. On sait que les États-Unis estiment inutile une reconnaissance de l'État de Palestine et ont opposé leur veto à son admission comme membre à part entière au sein de l'ONU. Quant à l'entité sioniste, ses dirigeants ont déclaré leur opposition à l'existence d'un État de Palestine et, pire, ordonnent des agressions contre les pays arabes voisins pour s'emparer de grandes portions de leurs territoires. Or, la normalisation des relations des pays arabes, aux dires de leurs dirigeants, avec l'entité sioniste passe par l'existence de l'État de Palestine.

M. R.

L'ALGÉRIE DÉCROCHE LE TITRE ARABE DE BASKET-BALL

Le président Tebboune félicite nos champions

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a félicité l'équipe nationale masculine de basket-ball pour avoir remporté le titre du Championnat arabe de basket-ball dont les compétitions se déroulent à Manama au Bahreïn. S'exprimant sur son compte sur les réseaux sociaux, le président de la République a écrit, «sincères félicitations à notre équipe nationale pour avoir remporté le Championnat arabe de basket-ball au Bahreïn, pays frère». Ajoutant, «je félicite les joueurs, le staff d'entraîneurs et le staff technique. Merci à tous pour cet exploit que notre pays n'avait plus réalisé depuis 20 ans». Mes vœux les plus sincères de voir d'autres succès à l'avenir inshallah, a souligné le président dans son message.

LES MESSAGES DE NASRI ET DE BOUGHALI

Par la même occasion, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a

félicité la sélection nationale masculine de basket-ball pour son sacre mérité. Dans un message publié sur son compte sur les réseaux sociaux, M. Nasri a écrit, «félicitations à la sélection nationale de basket-ball pour sa belle performance au Bahreïn et son sacre mérité au Championnat arabe des nations, offrant ainsi à l'Algérie son deuxième titre dans cette compétition sportive fraternelle». Ajoutant, «bravo aux joueurs, aux staffs technique et administratif et à tous ceux qui ont contribué à cet exploit qui promet d'autres succès à venir», a noté M. Nasri.

De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahimi Boughali, a félicité la sélection nationale masculine de basket-ball sur son compte sur les réseaux sociaux, «c'est avec fierté que je félicite les membres de la sélection nationale et les staffs technique et administratif pour ce sacre mérité, qui marque le retour du basket-ball algérien sur le devant de la scène après

une longue absence», ajoutant «merci pour ce sacre qui honore l'Algérie et confirme le retour du sport algérien sur les podiums. À d'autres succès», a conclu M. Boughali.

L. Zeggane

ÉCOLES DES CADETS DE LA NATION

Chengriha honore les lauréats du BAC et du BEM

Le général de corps d'Armée Saïd Chengriha, a présidé hier une cérémonie en l'honneur des élèves des écoles des cadets de la nation ayant réussi aux examens du brevet de l'enseignement moyen et du Baccalauréat pour la session juin 2025. Il est essentiel de rappeler que des résultats exceptionnels enregistrés par les écoles des cadets de la nation aux examens du BEM. Selon le MDN, 484 cadets ont obtenu leur diplôme, réalisant ainsi un taux de réussite de 100 %, confirmant une fois de plus l'excellence académique de ces établissements d'élite. Aussi, les cadets de la nation ont une fois de plus confirmé leur excellence académique en réalisant des résultats remarquables au Baccalauréat. Cette année, 1 129 cadets et cadettes ont obtenu leur baccalauréat, affichant un taux de réussite exceptionnel de 98,16 %.

Ania N.

6E CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT TENUE À GENÈVE

Renforcer la coopération autour de défis mondiaux

La nécessité de renforcer la coopération pour relever les défis mondiaux relatifs au climat, à la sécurité, à l'économie, et à la transition numérique. Tel est le plaidoyer contenu dans la déclaration finale de la 6e Conférence mondiale des présidents de Parlement, tenue à Genève en Suisse. À l'issue de cette conférence qui s'est tenue, sur trois jours, avec la participation d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien, les présidents des parlements ont adopté, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN) une déclaration «mettant en avant les principaux changements nécessaires pour promouvoir la paix, la justice et la prospérité, en s'appuyant sur l'engagement renouvelé à approfondir la coopération parlementaire avec les Nations unies, à travers l'appel au renforcement du multilatéralisme et à l'optimisation de son efficacité», a ajouté la même source. La déclaration a également mis l'accent sur la nécessité «de promouvoir la coopération et de renforcer la volonté politique pour faire face aux problématiques liées au changement climatique, aux conflits armés, à l'instabilité économique et à la transition numérique», soulignant que «les défis mondiaux nécessitent des réponses coordonnées et une solidarité entre les États, ainsi que la restauration de la confiance du public dans la démocratie». Dans ce cadre, les présidents des Parlements ont incité les Gouvernements à «intégrer les objectifs des Nations unies pour le développement durable dans les politiques nationales», à «adopter une approche plus large qui traite les causes profondes de l'insécurité, de la pauvreté et de l'iniquité à la dégradation de l'environnement», et à «ne pas aborder la sécurité uniquement à travers une optique militaire», a ajouté le communiqué. À noter que, «ces débats ont mis l'accent sur le besoin d'engager des réformes économiques», affirmant «le soutien des dirigeants parlementaires en faveur de la transition vers des modèles durables axés sur l'individu, la déclaration ayant préconisé de renforcer la protection des populations vulnérables». Les participants ont appelé «à renforcer aussi l'organisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques en assurant leur gestion avec responsabilité et un usage pacifique dans le respect des droits fondamentaux, et au service de l'intérêt général de toute la société», a conclu le communiqué de l'APN.

L. Z.

TARIF DOUANIER AMÉRICAIN DE 30% SUR NOS PRODUITS

Pourquoi l'impact sur l'Algérie est minime !

Le président américain Donald Trump a signé jeudi soir un décret augmentant les droits de douane sur des dizaines de pays avec lesquels les États-Unis considèrent que leur balance commerciale est fortement en leur faveur.



Ph : DR

S'agissant des pays arabes, la Maison Blanche a annoncé que les droits de douane sur la Syrie s'élèveront à 41 %, sur l'Irak à 35 %, sur la Libye et l'Algérie à 30 %, sur la Tunisie à 25 % et sur la Jordanie à 15 %. L'information n'est pas nouvelle, ce qui la rend d'actualité, c'est sa mise en application annoncée pour le 1er août 2025. En effet, les médias avaient rapporté que cette décision a été annoncée dans une lettre adressée, mercredi 9 juillet, par le président américain, Donald Trump, au président Abdelmadjid Tebboune. « À partir du 1er août 2025, nous appliquerons à l'Algérie un tarif douanier de seulement 30 % sur tous les produits algériens envoyés aux États-Unis, indépendamment des tarifs sectoriels existants. Les marchandises transbordées pour éviter un tarif plus élevé seront soumises au tarif le plus élevé. Veuillez noter que ce taux de 30 % est bien inférieur à ce qui serait nécessaire pour élimi-

ner l'écart de déficit commercial que nous avons avec votre pays », avait écrit le président Trump. Il avait ajouté « si pour une quelconque raison, vous décidez d'augmenter vos tarifs douaniers, quel que soit le pourcentage choisi, ce taux s'ajoutera aux 30 % que nous appliquerons ». Quelques jours après, lors de son entrevue avec des médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réagi à cette annonce de nouveaux droits de douane instaurés par le président Trump pour les produits entrant aux États-Unis en provenance d'Algérie. « Les droits de douanes sont un acte souverain », avait rappelé le président Tebboune en ajoutant « nous aussi, nous avons nos droits de douane ». Pour le président Tebboune, les droits de douane de Trump suscitent « de l'inquiétude chez les

pays qui ont 40% de leur commerce extérieur avec les États-Unis. » Ce n'est pas le cas de l'Algérie qui « n'a même pas 0,5 % de son commerce avec les États-Unis, en quoi cela peut-il nous inquiéter ? Nous exportons aux États-Unis un peu de pétrole brut, du rond à béton », a-t-il dit, en indiquant que la taxe de 30 % imposée par le président Trump sera répercutée sur les produits algériens exportés vers le marché américain. Des faits suffisamment perceptibles indiquent que l'Algérie est attentive aux contraintes qui surgissent dans son commerce extérieur et affectent ses exportations, qu'il s'agisse de tarifs douaniers ou de barrières douanières non tarifaires. L'intérêt soutenu porté à la Zone de libre échange du continent africain (ZLECAf) entre certainement dans ce cadre. Par contre, en Afrique du

Sud, on parle de 100 000 emplois menacés à cause des tarifs douaniers américains. Selon le site russe d'information, Sputnik, c'est le gouverneur de la Banque centrale du pays qui a

fourni ce chiffre. Parmi les secteurs les plus vulnérables, Lesetja Kganyago cite l'automobile, dont les exportations vers les États-Unis ont chuté de plus de 80% en avril et mai, l'agriculture, notamment les agrumes, le raisin de table et le vin. La même source souligne que ces mesures touchent durement l'Afrique du Sud, deuxième partenaire commercial des États-Unis en 2023 avec 17,64 milliards de dollars d'échanges. Avec un taux de chômage déjà élevé - 32,9% -, l'impact sur l'emploi pourrait aggraver la situation économique du pays. Les nouveaux droits de douane américains sur les importations sud-africaines, qui sont entrés en vigueur le 1er août, atteignent 30%. La Maison Blanche a indiqué que le président Trump avait signé un décret augmentant les droits de douane sur les produits canadiens de 25 % à 35 %, sur la Turquie, le Venezuela et le Cameroun à 15 %, la Suisse à 39 % et le Pakistan à 19 %. L'imposition des droits de douane concerne une liste de 70 pays avec des taux différents.

M'hamed Rebah

SYSTÈME PANAFRICAIN DE PAIEMENT ET DE RÉGLEMENT L'Algérie intègre le PAPSS

Le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) a annoncé l'adhésion officielle de l'Algérie, dans une démarche visant à renforcer son engagement à renforcer l'intégration financière et la coopération économique à travers le continent africain. La participation de la Banque d'Algérie à ce système représente une étape importante vers la réalisation d'une intégration financière plus large. Cette adhésion contribue également à simplifier les paiements transfrontaliers et à régler les transactions commerciales au sein de l'Afrique. À noter que l'adhésion de l'Algérie à ce système intervient à la veille de la tenue de la foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue en Algérie du 4 au 10 septembre prochains. Un événement continental d'envergure devant permettre à l'Algérie de réaffirmer sa place en tant que locomotive de développement au sein de l'Afrique.

Ania N.

LA CHERCHEUSE ALGÉRIENNE LEÏLA CHENTOUF

Une experte au cœur de la transition énergétique

Dans le cadre de la stratégie nationale impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les compétences algériennes établies à l'étranger et à les impliquer activement dans le processus de transformation économique du pays, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a multiplié les rencontres cette semaine avec des acteurs clés, tant nationaux qu'internationaux.

C'est dans cet esprit que le ministre a reçu la professeure Leïla Chentouf, chercheuse en économie de l'énergie, commerce international et développement durable, résidant à l'étranger. Lors de cet entretien, elle a exprimé sa volonté de mettre son expertise au service de l'Algérie, en particulier dans les domaines de la fabrication d'équipements, des partenariats, de la formation et de la recherche. Mme Chentouf a présenté son projet académique axé sur la transition durable des grands groupes pétroliers, ainsi qu'une initiative méditerranéenne baptisée « Medsid », dédiée au développement durable dans la région sud-méditerranéenne. Elle a également manifesté son engagement à accompagner les institutions nationales dans la localisation de la production d'équipements solaires, l'éva-

luation des partenariats énergétiques internationaux, et le développement de la recherche scientifique et des compétences locales. L'entretien a aussi permis d'évoquer d'éventuelles collaborations dans d'autres sphères, telles que l'analyse des politiques publiques en lien avec les accords internationaux dans le secteur de l'énergie, la structuration du financement des projets en énergies renouvelables, ou encore la mise à profit de son expérience dans les négociations menées par l'Algérie avec l'Organisation mondiale du commerce.

En tant que professeure dans plusieurs universités européennes en gestion et commerce international, son profil est perçu comme un atout stratégique. Le ministère a souligné, dans un communiqué, que cette rencontre s'inscrit dans une démarche globale de renforcement du lien avec les élites scientifiques algériennes de la diaspora, afin de recueillir leur vision et leur contribution au développement de secteurs stratégiques comme les énergies renouvelables, la transformation économique du secteur énergétique, ou encore l'exploitation minière. Le ministre Arkab a salué les compétences de Mme Chentouf et a rappelé l'importance accordée par le prési-

dent de la République à l'implication des compétences nationales à l'étranger dans le renouveau économique du pays, notamment dans les domaines de l'innovation, de la formation et des énergies durables. Dans un autre registre, Arkab a tenu une séance de travail avec des députés de la wilaya de Boumerdès au siège du ministère. Cette réunion a permis d'aborder plusieurs préoccupations locales relatives au secteur de l'énergie et des mines. Parmi les points discutés figurent le raccordement des nouvelles zones, en particulier les exploitations agricoles, au réseau d'électricité et de gaz, la consolidation des infrastructures électriques par l'installation de transformateurs, ainsi que l'extension du réseau de gaz naturel dans la région. Les élus ont également évoqué la nécessité de renforcer les capacités énergétiques dans la zone industrielle de Larbatache afin de répondre à la demande croissante des investisseurs.

D'autres projets liés à l'investissement social du secteur, tels que la réalisation et l'équipement d'infrastructures sportives, ont également été abordés. Le ministre a apporté des explications détaillées sur les sujets soulevés et a réaffirmé l'engagement de son département à répondre

aux besoins des citoyens et à accompagner les dynamiques locales. Il a assuré que toutes les propositions seront étudiées avec rigueur afin de contribuer efficacement au développement durable de la région.

La réunion s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère ainsi que des députés Kamel El Gherichi, Abdelrahmane Kadri, Rabah Daym Allah et Abdennasser Baàziz. Enfin, M. Arkab a reçu également le ministre des Affaires étrangères du Nigéria, M. Yusuf Maitama Tuggar, dans le cadre d'une visite officielle en Algérie.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du secrétaire d'État chargé des énergies renouvelables, M. Nourredine Yassa, a permis un large échange sur les perspectives de coopération bilatérale, notamment dans les secteurs de l'énergie et des énergies vertes. L'ensemble de ces initiatives illustre la volonté politique de faire des secteurs de l'énergie et des mines des leviers essentiels du développement économique national, en s'appuyant sur l'intelligence collective, les compétences locales et la coopération régionale.

M. Seghilani

VIOLENCES POLICIÈRES EN FRANCE

Chronique d'un effondrement démocratique

Le 30 juillet 2025, sur la radio RMC, la députée française Gabrielle Cathala (LFI-NFP, Val-d'Oise) dénonce un « racisme généralisé » dans la police. Ses propos, rares à ce niveau de responsabilité politique, déclenchent une tempête médiatique et politique. Une prise de parole qui brise un tabou. Le lendemain, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, annonce des poursuites judiciaires à son encontre.



PH : DR

Cette réaction disproportionnée, plutôt que de répondre sur le fond, vise à dissuader toute dénonciation de violences systémiques. Elle révèle à quel point la critique des forces de l'ordre reste un tabou en France, même au plus haut niveau de l'État.

Le même 30 juillet, Nadège Abomangoli, vice-présidente de l'Assemblée nationale et députée de Seine-Saint-Denis, reçoit des injures racistes et sexistes par courrier : « Une Noire n'a rien à faire à ce poste ». Relayés par l'AFP, ces propos ne sont pas anecdotiques. Ils révèlent une hostilité toujours présente dans les institutions à l'égard des personnes non-blanches, surtout lorsqu'elles accèdent à des postes de pouvoir. Le racisme n'est pas seulement policier ou populaire, il est aussi bureaucratique, parlementaire, et parfois même gouvernemental.

PAROLE ÉTOUFFÉE, SYSTÈME DISSUASIF

Ces cas pointent une asymétrie structurelle dans la prise en compte des récits. « Ce sera leur parole contre celle de quelqu'un d'autre », disait Cathala, pour signifier la parole de la victime contre un représentant armé de l'État, investi d'une autorité, et protégé par une machine judiciaire souvent solidaire. Des chercheurs d'ailleurs, comme le sociologue Didier Fassin dans *La Force de l'ordre* (Éd. Seuil, 2011), ont largement documenté et étudié ce genre de problématique. Des organisations non gouvernementales rapportaient que de nombreuses plaintes pour violences

ou humiliations policières restaient sans suite, ou étaient classées sans enquête approfondie. Le message implicite envoyé aux victimes est clair : se taire ou risquer la double peine.

Le 12 juillet 2025, Nicolas Sarkozy est placé sous surveillance électronique pour corruption, fraude et trafic d'influence. Celui qui, en 2005, traitait les jeunes des quartiers populaires de « racaille » devient un symbole d'impunité au sommet de l'État. L'ironie est amère. Cette symbolique incarne une fracture. Des populations entières subissent quotidiennement contrôles, suspicions et violences, tandis que des hommes politiques condamnés bénéficient d'un traitement judiciaire tempéré, voire indulgent. La « tolérance zéro » ne semble s'appliquer qu'aux dominés. Marine Le Pen et Eric Zemmour, figures de l'extrême droite, ont normalisé un discours racialisant. Mais ce langage s'est désormais déplacé vers des partis dits « républicains ». Bruno Retailleau, président du groupe Les Républicains au Sénat et ministre de l'Intérieur, incarne cette jonction idéologique. Il répond à la dénonciation du racisme policier non par des enquêtes, mais par des poursuites. Cette inversion du rapport accusateur-accusé est une stratégie de délégitimation, visant à criminaliser des personnes qui révèlent des abus plutôt que les agents qui les commettent.

MILITARISATION DE L'ORDRE PUBLIC

Le média militant Contre Attaque, qui documente les violences policières et les

luttés sociales, dresse un bilan alarmant de la décennie Macron. Dans une contribution, « Explosion des crimes policiers sous Macron : analyse d'un sinistre record » (janvier 2025), fait une lecture comparative des violences policières sous le régime de trois présidents : « Les cinq ans de pouvoir Hollande entre 2012 et 2017, avec 92 tués, représentaient en moyenne 18 victimes par an. Et la décennie de Nicolas Sarkozy, allant de 2003 à 2012 – il avait été Ministre de l'Intérieur avant d'être président – affichait 106 crimes policiers, soit près de 11 en moyenne par an. À l'époque, la politique répressive et la brutalité de Sarkozy, régulièrement traité de « facho », était largement condamnée. Sous Macron, la police a tué quatre fois plus ! ». Cette hausse ne résulte pas d'un contexte plus violent, mais bien d'un changement doctrinal.

La police a été dotée de moyens militaires, de nouvelles armes dites « non létales », et d'un cadre légal renforçant son impunité (Loi Sécurité globale, 2021 ; Loi sur la responsabilité pénale, 2023). Les profils des victimes se répètent : jeunes hommes, souvent racisés, tués lors de contrôles routiers, interpellations dans les quartiers ou refus d'obtempérer. Le cas de Nahel, abattu à Nanterre en 2023, a cristallisé cette violence. Le tir policier, filmé, révélait un usage létal de la force sans justification.

Mais les morts ne suffisent pas à provoquer un débat national en France. Une stratégie de banalisation des violences est mise en

place. Chaque décès est présenté comme un cas isolé, une « bavure », et les familles peinent à obtenir justice. Ce traitement institutionnel alimente un sentiment d'injustice massive dans les quartiers populaires, que les pouvoirs publics préfèrent étouffer plutôt que reconnaître.

RECU GENERALISÉ DES LIBERTÉS

En mai 2024, au moins 13 Kanaks en Nouvelle-Calédonie sont tués par des forces de l'ordre lors d'un soulèvement contre la non-reconnaissance des résultats du référendum d'autodétermination. Les conditions de cette répression sont dénoncées par les organisations kanak, les syndicats locaux et plusieurs ONG. Les gendarmes mobiles déployés sur l'île ont agi avec un niveau de violence extrême, illustrant ce que des observateurs qualifient de « réactivation coloniale ». La France n'hésite pas à employer la force la plus brutale dès lors que les revendications touchent à la souveraineté ou à la mémoire coloniale.

La criminalisation de l'engagement devient une norme : manifestations palestiniennes interdites, rassemblements syndicaux empêchés, convocations de parlementaires devant les services antiterroristes, dissolutions administratives d'associations militantes. L'épisode du mouvement des Gilets Jaunes a été marqué par une répression d'une ampleur inédite, avec des images de violences policières largement relayées et dénoncées (2 500 blessés dont 24 manifestants éborgnés et cinq ont eu une main arrachée).

Les Nations unies, le défenseur des droits ou le Conseil de l'Europe se sont tous inquiétés de l'usage excessif de la force en France et des restrictions aux libertés de manifester pacifiquement, tout en dénonçant l'ampleur de la dérive. L'État réprime non seulement des actes, mais aussi des idées. La répression ne vise plus seulement les violences, mais le désaccord.

L'IMPUNITÉ COMME STRATÉGIE

Les défenseurs des droits confirment que 80 % des jeunes hommes noirs ou arabes sont contrôlés plusieurs fois par an, contre 16 % des jeunes blancs. Ces chiffres traduisent une racialisation du contrôle social. Le sociologue Saïd Bouâmama rappelle que les techniques de surveillance employées aujourd'hui dans les quartiers sont des héritières directes des pratiques coloniales : fichage ethnique, quadrillage des territoires, usage de l'intimidation et contrôle de la mobilité.

Dans Violences policières : Un déni au cœur de l'État français, le sociologue Michel Kokoreff montre que la répression n'est pas l'effet de dérives ponctuelles. C'est une politique. La protection systématique des agents, l'autonomie grandissante des syndicats policiers (Alliance, Unité SGP), l'absence de sanctions disciplinaires sérieuses, tout cela forme un système d'impunité organisée. La police n'est plus simplement un outil d'ordre, elle devient un acteur politique à part entière, capable de faire pression sur les gouvernements, de défier les décisions judiciaires, voire de dicter les termes du débat sécuritaire.

Les médias dominants (BFMTV, CNews, Le Figaro) participent souvent à la légitimation des violences en reprenant les récits policiers sans contre-expertise. À l'inverse, des médias indépendants documentent les violences, donnent la parole aux victimes, et révèlent les contradictions des institutions. Ce clivage médiatique structure l'opinion publique française. Les violences policières deviennent soit une évidence sociale, soit une fiction militante, selon l'endroit d'où l'on regarde.

TOURNANT AUTORITAIRE EN MARCHÉ

L'année 2025 marque un tournant autoritaire pour la France. La violence policière, loin d'être une anomalie, est devenue un outil de gouvernement. Ce que l'on appelait jadis des « bavures » sont désormais des pratiques routinières. La parole des victimes est disqualifiée, les responsables politiques qui les soutiennent sont poursuivis, les médias critiques marginalisés, et les mobilisations sociales criminalisées.

Les institutions policières devraient être repensées au lieu d'évoquer des « réformes ». Il faudrait un contrôle indépendant des forces de l'ordre, la fin de l'impunité, et la reconnaissance du racisme d'État comme phénomène structurant. Gouverner par la peur, réprimer plutôt qu'écouter, diviser plutôt que réparer semble le choix politique adopté.

Aylan Rafik

BORRELL DÉNONCE LA COMPLICITÉ DE L'UE DANS LES CRIMES SIONISTES

« Le temps des sanctions est venu »

Dans une tribune percutante publiée par The Guardian, l'ancien Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Josep Borrell, accuse frontalement les dirigeants européens de complicité dans les crimes commis par Israël à Gaza, en raison de leur refus persistant d'imposer des sanctions.

Sous le titre sans équivoque "En ne sanctionnant pas Israël, les dirigeants européens se rendent complices de ses crimes", Borrell sonne l'alarme : le silence de l'Europe a permis la poursuite du génocide palestinien, tout en sapant les valeurs mêmes que le continent prétend défendre. Dès l'introduction de sa tribune, Josep Borrell déplore la lenteur des mécanismes internationaux de justice, notant que si les tribunaux survivent aux assauts politiques, notamment ceux menés sous l'administration Trump, leurs jugements finaux mettront des années à voir le jour. Pourtant, souligne-t-il, il ne fait aucun doute que le gouvernement israélien commet actuellement un génocide à Gaza : massacres, famine organisée, et destruction méthodique de toutes les infrastructures du territoire. Pendant ce temps, les colons israéliens et

l'armée poursuivent quotidiennement leurs violations graves du droit international en Cisjordanie occupée et à ElQods Est, rappelle Borrell. Pour lui, ne pas agir alors que l'on en a les moyens, c'est être complice de ces atrocités.

UNE EUROPE QUI A LES MOYENS... MAIS PAS LA VOLONTÉ

L'ancien chef de la diplomatie européenne ne mâche pas ses mots : l'Union européenne dispose d'outils puissants pour faire pression sur Israël. L'Europe est non seulement son principal partenaire commercial, mais aussi un fournisseur important d'armes. De plus, l'accord d'association UE-Israël, qui offre à ce dernier des avantages économiques majeurs, comporte une clause explicite en son article 2 exigeant le respect des droits humains et du droit international. Ne pas suspendre cet accord dans le contexte actuel constitue selon Borrell une violation grave des engagements européens et un affaiblissement dramatique de la position géopolitique de l'UE, non seulement dans le monde arabe et musulman, mais à l'échelle planétaire. Borrell souligne avec amertume le double standard européen : alors que l'Union a réagi avec

vigueur à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, elle fait preuve d'une inaction flagrante face à la guerre menée par l'entité sioniste à Gaza. Cette hypocrisie a été exploitée par Vladimir Poutine pour miner la légitimité occidentale dans des régions clés comme le Sahel. En conséquence, le soutien à l'Ukraine s'érode dans de nombreux pays du Sud global.

UNE FAILLITE MORALE ET POLITIQUE

Dans un réquisitoire implacable, Josep Borrell énumère les manquements de l'Union européenne refus de suspendre l'accord d'association malgré les violations systématiques du droit international ; absence de restrictions sur les ventes d'armes à Israël ; tolérance des importations issues des colonies illégales, en dépit des arrêts de la Cour de justice européenne ; aucune sanction contre les dirigeants israéliens incitant ouvertement au génocide ; aucune entrave aux déplacements de Netanyahu malgré le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale ; silence complice face aux sanctions américaines contre les juges internationaux. Cette liste, accuse Borrell, ternit l'image de l'Union européenne, fragilise l'ordre mul-

tilatéral, et entache gravement sa crédibilité en tant que défenseur du droit international. Alors que l'Europe est attaquée à l'Est par Poutine et à l'Ouest par Trump, Borrell avertit que l'inaction européenne face au génocide de Gaza creuse son isolement diplomatique. Elle est aujourd'hui perçue comme hypocrite, faible et insensible aux souffrances des peuples opprimés.

« LES EUROPÉENS SERONT JUGÉS »

En conclusion, l'ancien diplomate lance une mise en garde historique : les dirigeants de l'Union européenne seront jugés pour leur rôle dans la complicité des crimes contre l'humanité commis par le gouvernement Netanyahu. L'histoire, affirme-t-il, ne manquera pas de condamner la négligence européenne face à une extermination en cours. Mais il n'est pas trop tard pour agir. Pour limiter les dégâts et sauver un minimum de crédibilité, l'UE doit imposer immédiatement des sanctions contre l'entité sioniste. Selon Borrell, c'est la seule langue que comprendront les dirigeants israéliens, et la seule façon d'arrêter les crimes contre l'humanité en cours.

M. Seghilani

GHAZA

Le jeune Atif Abou Khater succombe à la faim

La famine orchestrée par l'entité sioniste à Ghaza continue de semer la mort à un rythme alarmant. Les services médicaux du complexe hospitalier Al-Shifa ont annoncé hier le décès du jeune Atif Abou Khater, âgé de 17 ans, victime de malnutrition sévère causée par la famine en cours dans la bande de Ghaza. Il s'agit du quatrième décès dû à la faim enregistré en 24 heures, portant le nombre total de morts liés à la famine à 169 personnes depuis octobre 2023, dont 93 enfants.



PH: AP

attaques militaires continues. L'UNICEF a tiré la sonnette d'alarme vendredi, soulignant que les enfants de Ghaza meurent à un rythme « sans précédent ».

Le vice-directeur exécutif de l'agence onusienne, Ted Chaiban, a qualifié la situation de « profondément inhumaine » et a déclaré : « Nous sommes à un carrefour. Les décisions prises aujourd'hui détermineront si des dizaines de milliers d'enfants vivront ou mourront. » D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près d'un enfant sur cinq âgé de moins de cinq ans souffre de malnutrition sévère à Ghaza. Le blocus imposé par l'entité sioniste et les retards systématiques dans l'acheminement de l'aide ont provoqué une dégradation rapide de la situation nutritionnelle et sanitaire.

FAMINE ET BOMBARDEMENTS : UNE DOUBLE PEINE

Au drame de la faim s'ajoute celui des bombardements. Durant les dernières 24 heures, plus de 71 Palestiniens ont été tués dans divers raids de l'aviation sioniste. Parmi eux, au moins 38 étaient des civils attendant de l'aide humanitaire au point de passage de Zikim, au nord de Ghaza. Douze autres ont été martyrisés à Netzarim, au sud, également alors qu'ils attendaient une distribution d'aide. La situation s'est aggravée avec des attaques ciblant des tentes de déplacés à Khan Younès, entraînant la mort de trois personnes, et deux femmes ont été tuées dans un autre bombardement près de cette même ville. À El-Zawaida, une frappe aérienne a décimé une famille entière : un père, une mère et leurs trois enfants. Des dizaines de morts sont égale-

ment signalés sous les décombres de maisons détruites, notamment à Beit Lahia, où les secours ne parviennent plus à accéder aux victimes. Le Croissant-Rouge palestinien a confirmé l'incapacité de ses équipes à intervenir dans plusieurs zones du territoire, faute de sécurité et de ressources.

UNE GUERRE D'ANÉANTISSEMENT

Depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'offensive sioniste à grande échelle contre Ghaza, le ministère de la Santé du territoire annonce un bilan effroyable : 60 430 Palestiniens tués, dont une majorité d'enfants et de femmes, et 148 722 blessés. Rien qu'au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux ont enregistré 98 morts et 1 079 blessés. Depuis la rupture du cessez-le-feu le 18 mars dernier, les bombardements ont tué 9 246 personnes supplémentaires et blessé 36 681 autres. Les chiffres les plus terrifiants concernent les victimes dites de « la faim » : 1 422 personnes sont mortes alors qu'elles tentaient simplement de recevoir de la nourriture, et 10 067 ont été blessées dans ces circonstances. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 1 373 Palestiniens ont été tués en attendant de l'aide humanitaire depuis fin mai. Parmi eux, 859 l'ont été à proximité de la « Fondation humanitaire de Ghaza » et 514 sur les routes censées être sécurisées pour l'acheminement

des convois de nourriture.

UN APPEL AU RÉVEIL INTERNATIONAL

Face à cette catastrophe humanitaire majeure, le ministère de la Santé à Ghaza appelle la communauté internationale à une « intervention urgente et immédiate » pour faire cesser le blocus et faire entrer l'aide humanitaire à grande échelle. L'UNICEF, l'OMS, l'UNRWA et plusieurs ONG tirent la sonnette d'alarme, mais les appels restent largement ignorés par les puissances occidentales, complices par leur silence ou leur soutien actif à l'entité sioniste. Le vice-directeur exécutif de l'UNICEF a martelé qu'au moins 500 camions d'aide devaient entrer chaque jour dans Ghaza pour répondre aux besoins de survie. Or, dans les faits, à peine une dizaine de camions parviennent à franchir les postes-frontières, souvent avec d'importants retards ou après des contrôles humiliants et inefficaces. Aujourd'hui, plus de 320 000 enfants sont dans la famine à Ghaza. Le seuil de famine, fixé à un taux de 15 % de malnutrition sévère, a été dépassé avec un taux actuel de 16,5 %. À Ghaza, ce n'est plus une crise humanitaire, c'est une entreprise d'extermination par la faim. Un génocide silencieux, qui se déroule sous les yeux du monde, en pleine ère des droits de l'homme et des connexions instantanées. L'histoire jugera ce moment. Mais pour les enfants de Ghaza, chaque minute compte.

M. Seghilani

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE DÉNONCE DES ACCUSATIONS MENSONGÈRES

Trump alimente le génocide à Ghaza

Le mouvement de la résistance palestinienne a vigoureusement rejeté les récentes accusations lancées par le président américain, Donald Trump, l'accusant d'avoir détourné l'aide humanitaire destinée à la population de Ghaza. Dans une déclaration ferme, la résistance a dénoncé ces propos comme étant « infondés » et a accusé l'administration américaine de perpétuer les récits mensongers de l'entité sioniste tout en exonérant les véritables criminels responsables de la catastrophe humanitaire dans l'enclave assiégée.

Selon la résistance palestinienne, les déclarations de Trump « blanchissent les crimes de guerre perpétrés contre plus de deux millions de Palestiniens » et participent à la couverture politique et médiatique de la guerre d'extermination menée à Ghaza. Elle a appelé les États-Unis à cesser de voir la réalité à travers les lunettes de l'entité sioniste et à assumer leurs responsabilités morales et juridiques en dénonçant clairement le blocus inhumain imposé depuis des mois. La résistance a également réaffirmé son exigence d'un accès sécurisé, complet et inconditionnel de l'aide humanitaire à l'ensemble de la population palestinienne, exigeant que celle-ci soit distribuée via les canaux des Nations unies et non à travers des structures telles que la prétendue "Fondation humanitaire de Ghaza", perçue comme un outil de manipulation et de ciblage des affamés. Ces réactions font suite aux déclarations de Trump, tenues le 28 juillet dernier, niant l'existence d'une famine à Ghaza et accusant la résistance palestinienne de voler

l'aide internationale. Pour le mouvement, ces propos s'inscrivent dans une tentative cynique de renforcer la propagande de l'entité sioniste et de justifier l'injustifiable.

LES RAVAGES DU BLOCUS

Dans un développement marquant, les Brigades Al-Qassam, branche armée de la résistance palestinienne, ont publié une vidéo édifiante montrant l'état de détérioration physique de l'un des prisonniers israéliens, Avitar David, détenu à Ghaza en attente d'un échange. Le clip, intitulé « Le gouvernement d'occupation a décidé de les affamer », révèle les ravages du blocus sur le prisonnier, et établit un parallèle saisissant avec la souffrance des enfants de Ghaza, victimes du même siège. La vidéo comprend également un extrait du ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, affirmant sans détour que « ce qu'il faut envoyer à Ghaza, ce sont des bombes ». Ce cynisme assumé illustre la logique punitive qui sous-tend le blocus et renforce la position de la résistance palestinienne, pour qui la politique israélienne de privation alimentaire est bel et bien une méthode délibérée d'extermination collective. Dans une dernière séquence, un message poignant apparaît à l'écran : « Ils mangent ce que nous mangeons, ils boivent ce que nous buvons », insistant sur le fait que le sort des prisonniers israéliens est directement lié à celui des civils palestiniens assiégés.

L'OFFENSIVE CONTRE LES FORCES D'OCCUPATION SE POURSUIT

Parallèlement, la résistance palestinienne continue de multiplier les opérations militaires ciblées contre les forces de l'entité sioniste, notamment dans la région de Khan Younès, au sud de Ghaza. Les Brigades Al-Qassam ont diffusé des images de la destruction de trois engins explosifs piégés dans une zone de concentration de véhicules militaires israéliens dans le secteur de « Al-Batin Al-Samin ». D'autres factions de la résistance, comme les Brigades du martyr Omar Al-Qassem, ont annoncé avoir bombardé un regroupement de blindés ennemis dans le secteur central dit « Mirage » à l'aide de mortiers, infligeant des pertes humaines et matérielles à l'occupant. Les opérations ne s'arrêtent pas là. Les Brigades Al-Nasser Salah Al-Din ont revendiqué une attaque au mortier de 60 mm contre une concentration de soldats israéliens au nord de Khan Younès. De leur côté, les Brigades Al-Qods, branche armée du Jihad islamique, ont diffusé une séquence montrant le ciblage d'un centre de commandement militaire israélien avec un missile de type 107. Ces attaques interviennent alors que l'armée d'occupation a récemment annoncé le retrait partiel de la 98e division et l'arrêt de l'opération « Chariots de Gédéon », qualifiée d'échec même par les médias israéliens, tels que la chaîne 13, en raison de son incapacité à atteindre ses objectifs militaires et politiques.

CHAOS HUMANITAIRE IGNORÉ PAR LES PUISSANCES

Depuis le 7 octobre 2023, Ghaza subit un assaut militaire continu accompagné

d'un siège total : les carburants, médicaments, vivres et eau potable sont systématiquement bloqués. La situation humanitaire a atteint un niveau catastrophique, selon plusieurs agences onusiennes. Pourtant, cette réalité est niée ou ignorée par de nombreux responsables occidentaux, qui préfèrent accuser les victimes plutôt que de condamner l'agresseur.

Le refus américain de reconnaître la famine, doublé d'accusations mensongères contre la résistance palestinienne, illustre une complicité assumée avec les crimes de l'entité sioniste. Dans ce contexte, la résistance rappelle que le silence et le soutien logistique ou politique des puissances occidentales alimentent un génocide lent, où la faim devient l'arme la plus insidieuse. L'attitude de Washington, symbolisée par les propos de Donald Trump, dévoile une fois encore la déconnexion entre les faits sur le terrain et les récits politiques dominants.

En répondant point par point à ces accusations, la résistance palestinienne met en lumière l'ampleur du drame humanitaire à Ghaza, tout en dénonçant l'impunité d'une occupation qui instrumentalise la souffrance pour briser la volonté d'un peuple. Tant que le blocus persiste, et que l'aide est conditionnée ou détournée, ni les civils palestiniens ni les prisonniers israéliens ne verront la fin de leur calvaire. Seule une prise de conscience internationale honnête et courageuse peut permettre d'ouvrir une voie vers la justice et la paix.

M. S.

CIBLÉE POUR AVOIR POURSUIVI LES CRIMINELS DE GUERRE SIONISTE

La CPI sous haute pression

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, fait l'objet d'une campagne de harcèlement et de menaces sans précédent pour avoir osé enquêter sur les crimes de guerre commis par l'entité sioniste à Gaza.



Selon une enquête fouillée publiée par Middle East Eye et confirmée par Le Monde, Khan aurait été ciblé par des menaces du Mossad, des pressions diplomatiques britanniques et américaines, et même des tentatives de diffamation personnelle visant à l'écartier de ses fonctions. L'enquête révèle que dès mai 2024, Khan a reçu des avertissements directs affirmant que lui-même, ainsi que l'institution qu'il dirige, seraient détruits s'il maintenait les mandats d'arrêt émis contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, respectivement Premier ministre et ancien ministre de la Défense israélien. Ces menaces auraient été relayées par l'avocat israélo-britannique Nicholas Kaufman lors d'une rencontre à La Haye, en présence de l'épouse de Khan. Kaufman aurait affirmé qu'il avait mandat du conseiller juridique de Netanyahu pour proposer à Khan un arrangement visant à abandonner ses poursuites, comme le prouve une note interne retrouvée dans les archives de la CPI. Mais au-delà des menaces verbales, le Mossad aurait activé ses réseaux à La Haye, menaçant directement la sécurité du procureur et de ses proches collaborateurs. Peu avant qu'une accusation d'inconduite sexuelle ne soit portée contre lui, Khan aurait été informé de l'existence d'activités d'espionnage israéliennes dans la capitale néer-

landaise. L'accusation, largement considérée comme infondée, serait liée à une plaignante déjà connue pour des plaintes répétitives dans d'autres affaires, qualifiée de « plaignante en série ». Un témoin principal en faveur de Khan aurait lui aussi été harcelé au sein de la CPI pour avoir refusé de soutenir les accusations. Dans cette entreprise de pression et d'intimidation, le gouvernement britannique joue un rôle non négligeable. En avril 2024, l'ancien ministre des Affaires étrangères David Cameron aurait menacé de suspendre le financement de la CPI et de retirer le Royaume-Uni du Statut de Rome si Khan persistait à cibler les responsables israéliens. Cette ligne dure a été appuyée dès le lendemain par douze sénateurs républicains américains, dont Marco Rubio, actuel secrétaire d'État sous Donald Trump, qui ont déclaré sans détour : « Vous ciblez Israël, nous vous ciblerons ». Le sénateur Lindsey Graham a même osé comparer Khan à un bourreau en affirmant qu'« il pourrait tout aussi

bien exécuter lui-même les prisonniers » s'il poursuivait sur cette voie, concluant : « Nous vous punirons ». La CPI elle-même devient la cible d'une guerre hybride. Outre les intimidations, elle subit des sanctions économiques, une infiltration d'agents de renseignement, et des campagnes de désinformation interne. Un rapport des services de renseignement néerlandais, publié en juillet 2024, confirme que la Cour est devenue la cible d'opérations d'influence et de sabotage, notamment de la part des États-Unis et d'Israël. Le journal Le Monde rapporte également des sanctions envisagées contre quatre juges, en plus de Khan, et des menaces explicites de retrait du système judiciaire international formulées par des puissances occidentales. Face à ces pressions, plusieurs responsables liés au dossier palestinien ont jeté l'éponge. Andrew Cayley, avocat britannique en charge du dossier, a démissionné après avoir été qualifié d'« ennemi d'Israël » et menacé de sanctions par Washington. De son côté, Khan a

vu son isolement s'accroître. Les États-Unis ont tenté d'imposer leur vision du « principe de complémentarité », soutenant qu'Israël pouvait s'autojuger — une posture largement décriée par les experts du droit international. En mai 2024, une nouvelle tentative de pression est survenue à La Haye : Kaufman proposait alors à Khan de reclassifier le mandat d'arrêt de Netanyahu comme « très secret », pour permettre à Israël de le consulter et d'anticiper ses effets. Peu après, The Wall Street Journal publiait un article accusant Khan d'agression sexuelle sur une collaboratrice. Bien qu'il ait fermement nié les faits, la présidente de la Cour l'a contraint à se mettre en retrait temporairement, plongeant le dossier palestinien dans l'incertitude. Ses deux adjoints ont pris la relève, mais les pressions persistent. L'enquête sur les allégations visant Khan a été confiée à l'ONU, avec une décision attendue en septembre. Si les accusations sont retenues, une procédure de destitution pourrait être enclenchée. Des fuites évoquent déjà la volonté des États occidentaux de le remplacer par une femme issue d'un État faible, dans une tentative de neutraliser toute velléité de poursuites supplémentaires contre Israël. Au final, cette affaire révèle une réalité inquiétante : la justice internationale ne semble plus à l'abri des influences politiques et géostratégiques. L'indépendance de la CPI, censée garantir le droit international pour tous, vacille face aux diktats des puissances occidentales. Dans ce contexte, vouloir poursuivre les crimes commis à Gaza devient un acte de courage, presque suicidaire. La CPI a été fondée pour garantir l'égalité des victimes devant la loi, mais elle risque désormais de devenir un simple outil aux mains des puissants.

M. Seghilani

PLUS DE 60 ARRESTATIONS, DONT DES ENFANTS ET DES FEMMES, ET DES PEINES DE PRISON TRÈS LOURDES

Intense répression sioniste à El-Qods

Les autorités d'occupation de l'entité sioniste ont intensifié, au mois de juillet dernier, leur campagne de répression contre les habitants palestiniens d'El-Qods occupée. Plus de 60 Palestiniens ont été arrêtés, dont des femmes et des enfants, tandis que les tribunaux militaires ont prononcé des peines d'emprisonnement particulièrement lourdes, dans une tentative manifeste d'imposer un contrôle sécuritaire accru sur la ville sainte et de vider la mosquée Al-Aqsa de sa présence religieuse et populaire. Selon des sources palestiniennes, les forces d'occupation ont procédé à au moins 60 arrestations durant le mois de juillet, ciblant spécifiquement la population autochtone d'El-Qods. Parmi les personnes arrêtées figurent huit enfants et deux femmes, victimes d'une politique répressive systématique qui semble viser à briser la résistance sociale et religieuse des habitants. Les juridictions militaires de l'entité sioniste ont par ailleurs émis 11 ordres de détention administrative – sans inculpation ni procès – et prononcé 18 peines d'emprisonnement effectif. Parmi les plus sévères, deux jeunes hommes, Anas Abou Zneïd et Ashham Al-Umla, ont été condamnés à 10 ans de prison chacun. Un autre cas choquant est celui du jeune Abdullah Abou Diab, un enfant condamné à 4 ans de prison, illustrant l'escalade préoccupante des violations contre les mineurs. En plus de ces mesures répressives, les autorités d'occupation ont imposé trois peines d'assignation à résidence ainsi que neuf décisions d'expulsion, dont sept concernant l'escalade de la mosquée Al-Aqsa. Parmi les personnes visées figurent le mufti d'El-Qods et plusieurs gardiens du site sacré, dans ce qui s'apparente à une tentative méthodique de réduire la présence spirituelle musulmane au sein du lieu le plus symbolique de la ville. Dans le cadre de la répression continue visant les fidèles connus pour leur engagement dans la défense des lieux saints, les autorités de l'entité sioniste ont également renouvelé les interdictions de voyager visant les deux figures emblématiques de la mobilisation féminine à Al-Aqsa, Hanadi Halawani et Khadija Khuwais. Ces mesures relèvent d'une politique de représailles collectives visant à faire taire les voix qui défendent les lieux saints islamiques. Ces développements s'inscrivent dans un contexte plus large de répression généralisée depuis le début de l'agression sioniste sur la Cisjordanie occupée, y compris El-Qods. Selon les données conjointes de la Commission des affaires des détenus et du Club des prisonniers palestiniens, plus de 18 000 arrestations ont été recensées en Cisjordanie depuis le début du conflit. Ce chiffre n'inclut pas les milliers d'arrestations survenues à Gaza, parmi lesquelles de nombreux détenus ont été relâchés par la suite. La gravité de ces actes, notamment les détentions arbitraires, les jugements expéditifs et les mesures d'éloignement forcé, alarme les organisations de défense des droits de l'Homme, qui y voient des violations flagrantes du droit international humanitaire et une atteinte directe au tissu social, religieux et culturel d'El-Qods. Alors que l'entité sioniste tente de redessiner la réalité démographique et religieuse de la ville sainte par la force et l'intimidation, la communauté internationale demeure largement silencieuse face à ces pratiques qui relèvent, selon plusieurs observateurs, d'un processus de colonisation déguisé sous le couvert de la sécurité.

M. S.

GÉNOCIDE À GHAZA

Complicité américaine sous le masque humanitaire

À Gaza, l'aide humanitaire tue. Derrière l'apparente neutralité des centres de distribution opérés par le Global Humanitarian Fund (GHF), un système militarisé d'une brutalité glaçante s'est mis en place, révélant l'implication directe de mercenaires américains dans ce que des experts qualifient désormais de génocide orchestré. Une série de témoignages, de rapports internationaux et d'enquêtes de terrain pointe la responsabilité des États-Unis non seulement comme complices, mais comme co-acteurs d'un dispositif de famine et de répression à grande échelle. Depuis plusieurs mois, la GHF, entité financée en partie par des fonds publics américains et soutenue par Israël, a pris le relais des agences de l'ONU à Gaza. Présentée comme une réponse humanitaire à l'effondrement humanitaire de l'enclave assiégée, cette structure s'est transformée en outil de contrôle militaire déguisé, administré par des sociétés de sécurité privées américaines comme UG Solutions. Selon une enquête du site Responsable Statecraft et des témoignages recueillis par Democracy Now!, ces centres, supposés nourrir une population affamée, sont devenus des zones de mort : plus de 1 000 civils palestiniens y ont été tués depuis le mois de mai, souvent abattus à bout portant alors qu'ils tentaient d'accéder à un sac de farine ou une boîte de conserve.

LES MERCENAIRES D'UG SOLUTIONS : LES BLACKWATER DE GHAZA

Parmi les révélations les plus alarmantes figure le témoignage d'Anthony Aguilar, ex-lieutenant-colonel des forces spéciales américaines, engagé comme contractuel par UG Solutions. Il affirme avoir vu de ses propres

yeux des agents américains et des soldats israéliens ouvrir le feu sur des femmes et des enfants désarmés. « Ce qui se passe à Gaza n'est pas une mission humanitaire, c'est un génocide. Et les États-Unis y participent activement », déclare-t-il. UG Solutions, opérant sans mandat officiel, sans rattachement militaire clair, pour un client étranger non identifié, répond à la définition internationale du mercenariat, selon les critères de l'ONU. L'enquête la compare à une "nouvelle Blackwater", cette entreprise tristement célèbre pour ses crimes en Irak. Le constat est implacable : la faim est utilisée comme arme de guerre. Selon Human Rights Watch, Israël et ses partenaires — dont les contractuels américains — ont mis en place une « architecture militaro-humanitaire viciée » à Gaza, dans laquelle l'aide est non seulement bloquée, mais transformée en instrument de sélection, de punition, voire d'exécution. En parallèle, les largages d'aide par voie aérienne se multiplient — France, Allemagne, Jordanie, Égypte, Émirats arabes unis — mais sont largement inefficaces. L'UNRWA alerte : ils sont 100 fois plus coûteux qu'un acheminement terrestre, et ne couvrent qu'une infime partie des besoins. « Ce ne sont pas des distributions de nourriture, ce sont des exécutions publiques organisées sous bannière humanitaire », commente un responsable d'ONG resté anonyme pour sa sécurité.

UNE COMPLICITÉ INDÉNIABLE

Le scandale gagne désormais Washington. Une vingtaine de sénateurs, dont Chris Van Hollen, ont saisi le secrétaire d'État Marco Rubio pour exiger la suspension immédiate du financement de la GHF. Ils dénoncent des centres d'aide transformés en "pièges mor-

tels", où les contribuables américains financent indirectement des massacres. Pendant ce temps, le bilan humain continue de s'alourdir. Le ministère de la Santé de Gaza recense plus de 60 000 morts, dont des centaines de personnes mortes de faim, et 1 373 tués depuis fin mai en tentant d'accéder à l'aide. Le Bureau des médias gouvernemental de Gaza parle d'une "ingénierie du chaos et de la famine" organisée méthodiquement pour détruire les mécanismes de survie. « Ce sont mes enfants qui m'ont poussé à sortir sous les balles », témoigne Khaled Mouhissen, père de famille. « J'ai vu la mort en face, des gens tombant un à un pour une boîte de haricots ».

UNE GUERRE PRIVATISÉE, UNE IMPUNITÉ TOTALE

Ce que révèle cette enquête, au-delà des chiffres, c'est une mutation profonde du rôle de l'aide humanitaire dans les conflits modernes. Des sociétés militaires privées — opérant en toute opacité — infiltrent désormais les dispositifs d'assistance, les transformant en instruments de guerre. Avec l'aval tacite, voire le financement actif, des grandes puissances occidentales. L'humanitaire n'est plus un bouclier. À Gaza, il est devenu une arme. À l'heure où le monde observe passivement le martyre de Gaza, une vérité dérangeante s'impose : la famine n'est pas un dommage collatéral. Elle est planifiée, instrumentalisée, ciblée. Et derrière chaque balle tirée sur un civil affamé, il y a un silence occidental, un budget voté, une entreprise bien cotée. Gaza n'est plus seulement une catastrophe humanitaire. C'est un crime de guerre globalisé, maquillé sous la logistique d'un convoi de vivres.

M. S.

DÉPISTAGE DES MALADIES INFECTIEUSES

La Russie fournit au Burkina Faso un laboratoire mobile

D'ici la fin de l'année, le Burkina Faso recevra un laboratoire mobile fourni par la Russie, capable d'analyser jusqu'à 800 échantillons par jour pour plus de vingt maladies infectieuses, y compris les plus dangereuses.

Ce projet s'inscrit dans un programme de coopération sanitaire plus large entre Moscou et plusieurs pays africains. La Russie prévoit de livrer au Burkina Faso un laboratoire mobile capable de détecter plus de vingt maladies infectieuses, dont certaines très dangereuses. Ce dispositif, mis au point par Rospotrebnadzor, l'agence russe chargée de la santé publique, pourra effectuer jusqu'à 800

analyses par jour. L'arrivée de ce laboratoire est prévue avant le 1er décembre. Facilement transportable et rapide à assembler, cette structure vise à renforcer les capacités du Burkina Faso à réagir face aux menaces épidémiques. Elle fait partie d'un programme de coopération mis en place entre la Russie et plusieurs pays africains, dans le cadre d'une initiative portée par le président russe Vladimir Poutine.



PH: DR

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE EN PLEINE EXPANSION

Cette action s'inscrit dans un rapprochement plus large entre Moscou et Ouagadougou. Le ministre russe de l'Énergie, Sergueï Tsvilev, avait rencontré le président de transition burkinabè, Ibrahim Traoré. Ensemble, ils avaient décidé de créer une commission intergouvernementale chargée d'approfondir les liens bilatéraux. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont

connu une hausse significative en 2024, avec un volume presque cinq fois supérieur à celui de l'année précédente. Cette dynamique est principalement portée par les exportations russes de denrées alimentaires, de matières premières agricoles et de produits chimiques. Il est à noter que des équipements similaires ont été envoyés cette année au Congo et au Burundi, accompagnés de programmes de formation destinés aux équipes médicales sur place. **R. I.**

IL A TENU SA 1ÈRE RÉUNION À WASHINGTON

Conclave des membres du comité chargé de l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda

La première réunion du comité mixte de surveillance de l'accord de paix signé par les gouvernements de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda s'est tenue à Washington en présence d'observateurs des États-Unis, du Qatar, du Togo (en tant que facilitateur de l'Union africaine), a indiqué hier, un communiqué conjoint de la RDC et du Rwanda. "Pendant la première rencontre, les parties ont [...] discuté des progrès dans la mise en place de l'accord de paix", a affirmé un communiqué commun. Aucun autre détail sur la réunion n'a été révélé. Le 27 juin, les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda ont signé à Washington un accord de paix sous l'égide du Qatar et des États-Unis. L'accord prévoit le respect de l'intégrité territoriale, l'interdiction des opérations militaires, le

désarmement et l'intégration sous conditions des groupes armés non étatiques, ainsi que la création d'un mécanisme conjoint de coordination sécuritaire. Le processus de mise en œuvre de cet accord devait commencer dans les 30 jours suivant la signature. Parallèlement, à Doha, sous médiation qatarie, le gouvernement congolais et le mouvement rebelle M23 ont signé le 19 juillet une déclaration de principes pour résoudre la crise dans l'est de la RDC. Ce document engage les deux parties à suivre une feuille de route pour le rétablissement de l'autorité de l'État dans la région, laquelle sera précisée dans un accord de paix à venir. Les pourparlers sur ce futur accord doivent débuter au plus tard le 8 août courant et sa signature est provisoirement prévue pour le 18 du même mois. Une rencontre entre les présidents de la RDC et du Rwanda est prévue, selon la même source, à fin mois courant à Washington afin de parvenir à un règlement de paix complet dans la région.

LA RD CONGO ET LE RWANDA SIGNENT À WASHINGTON UN TEXTE DE PRINCIPES D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Le département d'Etat américain a annoncé que des représentants de la République démocratique du Congo

(RDC) et du Rwanda ont paraphé à Washington un "texte de principes du cadre d'intégration économique régional", une des exigences de l'accord de paix signé fin juin sous l'égide des États-Unis, ont rapporté hier, des médias. Vendredi, "des représentants de la RDC et du Rwanda, sous l'égide des États-Unis, ont paraphé le texte des principes du cadre d'intégration économique régional", indique un communiqué du département d'Etat américain évoquant une "coordination conjointe dans des domaines tels que l'énergie, les infrastructures, l'exploitation minière, la gestion des parcs nationaux et le tourisme, ainsi que la santé publique", sans donner plus de détails. L'accord de paix a fait suite à une longue série de trêves et de cessez-le-feu systématiquement rompus ces dernières années dans cette région déchirée par les conflits depuis plus de 30 ans. Selon le texte signé en juin, le cadre d'intégration économique régional doit être effectif d'ici fin septembre. Jeudi, des représentants congolais et rwandais ont aussi tenu à Washington la première réunion du "Comité conjoint de suivi de l'accord de paix". Washington s'est félicité des réunions cette semaine comme une "avancée significative" pour sa mise en œuvre. **R. I.**

INONDATIONS EN GUINÉE

Un nouveau bilan fait état de 15 morts à Conakry

Quinze personnes sont mortes dans la nuit de mercredi à jeudi et trois autres sont portées disparues, suite aux fortes précipitations dans la capitale guinéenne, Conakry, selon un nouveau bilan publié vendredi par une agence gouvernementale, qui a également déploré également "d'importants dégâts matériels". "A la suite des fortes précipitations survenues dans la nuit du 31 juillet, la ville de Conakry a connu de graves inondations ayant entraîné des pertes en vies

humaines et d'importants dégâts matériels", a indiqué l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH), dans un communiqué. "Le dernier bilan provisoire établit fait état de 15 personnes décédées et 3 portées disparues", précise l'agence. Un précédent bilan communiqué par le gouvernement jeudi avait fait état de "plus de sept morts". "Les intempéries ont provoqué des crues soudaines, des effondrements de maisons, des glissements de terrain,

ainsi que l'envahissement de plusieurs quartier par les eaux", a souligné l'ANGUCH, indiquant que plusieurs familles ont été "surprises durant leur sommeil par les eaux". Une quantité de 70,8 mm d'eau est tombée dans la nuit de mercredi à jeudi dans la capitale guinéenne, selon les services météorologiques. Les 15 nouveaux décès portent à au moins 30 le nombre de personnes mortes dans des inondations depuis le début de la saison des pluies, fin juin, à Conakry et ses environs.

SOMALIE

Aggravation de la crise climatique et des déplacements

Près de la moitié de la population somalienne est touchée par des catastrophes liées au climat, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), alors que les violences dans le centre et le sud de la Somalie, ont récemment provoqué le déplacement de milliers de personnes. Au terme d'une mission de quatre jours en Somalie, la Directrice générale adjointe de l'OIM, Ugochi Daniels, a fait part, dans un communiqué de son inquiétude face à l'aggravation de la crise climatique et des déplacements dans la région, relevant que les communautés continuaient d'être aux prises avec des sécheresses incessantes, des inondations et des conflits, qui ont déplacé quelque 3,6 millions de personnes dans ce pays de la Corne de l'Afrique. "La population somalienne subit certains des impacts les plus sévères de la crise climatique, qui provoque des déplacements internes, met à rude épreuve des villes déjà sous pression et alimente les tensions autour de ressources qui s'amenuisent", a déclaré Mme Daniels. "Et ces populations portent ce fardeau alors qu'elles ne contribuent pratiquement pas aux émissions mondiales", a-t-elle déploré. Pour la responsable, "ce qui se passe ici est le reflet d'un changement régional plus large", appelant à une action régionale "plus forte". La Somalie, l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique, est aussi en proie depuis des années à des attaques du groupe terroriste "Shebab", provoquant des déplacements internes dans le pays, où la situation humanitaire s'aggrave. Aussi, deux millions de Somaliens devraient se trouver dans une situation de vulnérabilité accrue dans les mois à venir, a mis en garde l'ONU, en raison de la réduction du financement. **R. I.**

SUR LES DEUX ATTAQUES TERRORISTES AU NORD DU BURKINA FASO

« Plusieurs dizaines de soldats et de civils tués »

« Plusieurs dizaines » de soldats et de civils ont été tués lundi dernier, dans deux attaques terroristes dans le nord du Burkina Faso, ont indiqué deux sources sécuritaires et une source locale, rapportent, hier des médias locaux. Lundi, dernier, "le détachement militaire de Dargo (province du Namentenga), a été la cible d'une attaque d'envergure perpétrée par des groupes armés terroristes qui ont tenté de pénétrer dans la base", a indiqué une première source sécuritaire de la région. "Malgré les pertes infligées à l'ennemi, des éléments sont malheureusement tombés après avoir vaillamment défendu la position", a poursuivi la même source, évoquant "plusieurs dizaines de morts de part et d'autre". Selon une deuxième source sécuritaire, d'autres soldats sont "portés disparus" et plusieurs "gravement blessés". Selon cette source, des terroristes ont lancé lundi également une autre attaque contre un convoi de ravitaillement entre Dori et Gorom-Gorom, deux importantes villes du nord du Burkina Faso. "Au cours de cette embuscade, plusieurs éléments (militaires) sont tombés tout comme des civils, notamment les conducteurs des camions qui transportaient les produits de ravitaillement", a poursuivi cette source. Un responsable des transporteurs routiers a confirmé l'attaque contre le convoi de ravitaillement, affirmant qu'une "vingtaine de chauffeurs et leurs apprentis ont été tués". "Nous sommes à ce jour sans nouvelles de beaucoup d'autres camarades", a-t-il affirmé. **R. I.**

ALGÉRIE- GUINÉE-BISSAU

Une nouvelle dynamique nsufflée aux relations bilatérales

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Monder Bouden, s'est entretenu à Genève (Suisse), en marge des travaux de la sixième Conférence mondiale des présidents de Parlement, avec le président de l'Assemblée nationale populaire de Guinée-Bissau, M. Domingos Simoes Pereira. Un communiqué de la chambre basse du Parlement indique qu'à cette occasion, « les deux parties ont évoqué les relations historiques entre l'Algérie et la Guinée-Bissau », soulignant "la nécessité de leur insuffler une nouvelle dynamique, à travers le renforcement des échanges bilatéraux, notamment au niveau parlementaire, à la faveur de la volonté politique des deux pays de promouvoir leurs relations dans divers domaines". La rencontre, tenue en présence des députés Seghir Saci et Salem Benyattou, a également porté sur "nombre de questions régionales et internationales d'actualité, dans un contexte mondial marqué par des défis croissants découlant des crises et conflits en cours", ajoute la même source. **R. I.**

MILA. FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 6.500 postes pour la session d'octobre 2025

Un total de 6.750 postes de formation professionnelle de divers types sera offert dans la wilaya de Mila pour la rentrée de la session d'octobre 2025, a-t-on appris mercredi auprès de la directrice locale de la formation et de l'enseignement professionnels, Samira Benmedjet.

Ces offres de formation se répartissent sur la formation diplômante avec 3.610 postes et la formation qualifiante avec 3.140 postes, a précisé à l'APS la même source. Au total 17 filières et 106 spécialités adaptées au marché local de l'emploi sont proposées durant cette session par les divers établissements de formation de la wilaya, selon la même source qui a précisé que les deux filières de "la construction et des travaux publics" et de "l'informatique" se partagent 2.207 postes et le reste des postes de formation



se répartissent sur les 15 autres filières dont celles de "la confection de vêtements et textiles", "électricité, électronique et énergie", "l'agriculture" et "les métiers en lien avec l'eau et l'environnement". Les inscriptions pour la prochaine session qui

démarrera le 5 octobre prochain ont été ouvertes le 27 juillet courant et se poursuivront au 27 septembre prochain tandis que l'orientation aura lieu les 28 et 29 septembre, a-t-on indiqué.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS. ÉNERGIE

Réalisation d'environ 100 opérations de lignes électriques moyenne et basse tension

Plus de 97 opérations de lignes électriques de moyenne et basse tension (BT-MT) ont été concrétisées dans la wilaya de Sidi-Bel Abbès dans le cadre du programme d'été 2025, a-t-on appris auprès de la direc-

tion de la Distribution de Sonelgaz La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a indiqué que ces opérations ont été réalisées sur une distance de 221,9 km, ce qui permet de fournir une puissance supplémentaire estimée à 5,8 MW. L'objectif est d'assurer un service de qualité aux clients et de répondre à la forte hausse de la demande en électricité, particulièrement durant la saison estivale, signale-t-on de même source. Elle a ajouté

qu'un plan d'action a été mis en place pour faire face à l'augmentation de la demande en énergie électrique durant l'été 2025. Des équipes d'intervention multidisciplinaires sont mobilisées en permanence, dans ce cadre, afin de garantir la continuité du service dans les meilleures conditions et d'intervenir rapidement en cas de pannes. Ce plan, qui englobe la production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution, repose sur deux

axes principaux, à savoir la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, et l'exécution de plans de maintenance adaptés et ciblés. Il comprend également l'identification des points critiques du système énergétique, la mise en œuvre d'un plan pour renforcer les réseaux de transport et de distribution, l'exécution de programmes d'entretien des installations, ainsi qu'un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

ENVIRONNEMENT

Des sorties de sensibilisation sur la valorisation des déchets organiques

La direction de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel Abbès organise des sorties de sensibilisation sur l'importance du tri des déchets et de leur transformation en compost destiné à l'agriculture durable, a indiqué, mercredi, la directrice du secteur, Safia Djaber. Ses sorties, organisées dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir un comportement environnemental durable et à valoriser les déchets organiques, concernent plusieurs communes. L'initiative vise à impliquer les différentes franges de la société dans les efforts de protection de l'environnement et à renforcer la culture du tri sélectif des déchets ménagers, notamment organiques, comme première étape vers leur exploitation pour la production de compost naturel de haute qualité. Au cours de ces sorties de sensibilisation, des explications sont fournies sur les méthodes de collecte des déchets compostables et leur traitement, tout en incitant les acteurs locaux – tels que les communes, les restaurants et les marchés – à s'engager dans ce nouveau système de gestion environnementale propre.

ILLIZI. DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2025

Dix autorisations de forages agricoles accordées

Dix autorisations de forage de puits agricoles ont été délivrées durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'hydraulique de la wilaya. Ces autorisations, accordées via le guichet unique chargé de l'opération, a englobé le fonçage de 70 puits artésiens pour une superficie agricole globale de 4.428 hectares, localisés en grande partie dans la région de Rhourd Enouss, commune de Bordj Omar-Idriss, et destinés à l'irrigation de différentes cultures stratégiques, dont le blé, a précisé à l'APS le chef de service de la mobilisation de la ressource en eau, Achour Bouanika. Parmi les dossiers déposés au niveau du guichet unique, dix (10) autorisations de forages ont été

étudiées et accordées et trois (3) autres sont encore à l'étude et font l'objet d'inspection sur le terrain par la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) pour localiser les sites de forage, en prévision du lancement de l'investissement agricole, a-t-il ajouté.

La wilaya d'Illizi connaît une expansion des superficies agricoles irriguées sous pivots, notamment dans la zone de Rhourd-Enouss, dans le cadre d'une vision des pouvoirs publics visant le développement des cultures stratégiques, la concrétisation de l'autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire, et la réduction de la facture des importations.

SAÏDA. CONSERVATION DES FORÊTS

Lâcher de 400 perdrix gabra en milieu forestier

La Conservation des forêts de la wilaya de Saïda a procédé au lâcher de 400 perdrix gabra en milieu forestier, a-t-on appris, mercredi, auprès de cet organisme. L'opération, supervisée par le conservateur des forêts, Hamza Mebrouki, a eu lieu mardi soir dans la forêt de la commune d'El Hassasna, en coordination avec la Fédération de wilaya des chasseurs et le Centre cynégétique de Zéralda (Alger), selon la même source. Afin de permettre à ces oiseaux de s'adapter à leur nouvel environnement, ils ont été placés pendant plus de dix jours dans une volière aménagée au niveau de l'ancienne forêt de Saïda, située à la sortie sud du chef lieu de la wilaya, a-t-on indiqué. Ces oiseaux sauvages ont été acquis auprès du Centre cynégétique de Zéralda (Alger), dans le cadre du repeuplement et du renforcement de la souche naturelle de la perdrix, ainsi que pour la préservation du patrimoine faunique cynégétique de la wilaya, la biodiversité, et pour contribuer à sa valorisation et sa reproduction, a-t-on ajouté. Un premier lot de 300 perdrix gabra avait été relâché dans la même région l'année dernière, rappelle-t-on.

MÉDÉA. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lancement d'un programme de réalisation et de gestion moderne

Un programme de réalisation et de gestion moderne de l'éclairage public a été lancé à travers les communes de la wilaya de Médéa dans le but d'arriver à une consommation énergétique "rationnelle et efficace", a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. La mise en œuvre de ce programme permettra de passer à un système "économique, intelligent et durable" en mesure de contribuer à préserver l'environnement et réduire le coût de la gestion de l'éclairage public, a-t-on fait savoir. Pour limiter l'impact écologique du système d'éclairage installé au niveau des grands centres urbains et des cités, une vaste opération de remplacement des lampes ordinaires par des lampes économiques, à l'instar des lampes au sodium et LED, a été entamée mercredi dans plusieurs agglomérations urbaines, à l'instar de Berrouaghia, Ouzera, Ouled-Brahim, Ouled-Antar et Ain-Boucif, et touchera dans les prochains jours d'autres agglomérations, a-t-on ajouté. En plus de la modernisation du système d'éclairage public, le programme mis en œuvre prévoit l'installation progressive de l'éclairage public solaire au sein des nouvelles cités immobilières et les zones suburbaines, a-t-on précisé. Des instructions ont été données par le wali aux élus et aux responsables des directions techniques en charge de l'exécution de ce programme de veiller à la bonne exécution des opérations de modernisation, d'effectuer des études préliminaires et des diagnostics avant le démarrage de tout projet, et d'opter pour des équipements conformes et de qualité, a-t-on conclu.

NÂAMA. ÉDUCATION

Réception prévue de 14 établissements scolaires à la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Nâama sera renforcé, par la réception de 14 nouveaux établissements, à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a indiqué mardi le wali, Lounes Bouzegza. Ces nouvelles infrastructures scolaires, inspectées mardi par le même responsable, comprennent neuf groupes scolaires du cycle primaire, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) ainsi qu'un lycée d'une capacité de 800 places pédagogiques. Le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et leur achèvement avant fin août prochain afin de permettre à ces établissements, répartis à travers différentes communes de la wilaya, d'accueillir les élèves dès la rentrée scolaire. Le renforcement du secteur de l'éducation par ces nouvelles structures contribuera à améliorer les conditions de scolarisation des élèves et à accompagner l'expansion urbaine que connaissent les villes de la wilaya, a-t-il souligné. Par ailleurs, il est également prévu, au début de la prochaine année scolaire, la réception des travaux de réhabilitation et de revêtement en gazon synthétique des cours de sept établissements des cycles moyen et secondaire, ainsi que la mise en service de deux cantines scolaires et de salles d'extension, a indiqué la direction de l'éducation de la wilaya de Nâama.

ORAN. CRA

Plus de 3000 inscrits aux formations de premiers secours

Le bureau du Croissant-Rouge Algérien (CRA) d'Oran a recensé plus de 3000 inscrits aux formations en secourisme, qui ont débuté, vendredi, sous le slogan "Un secouriste dans chaque foyer".

Ces formations gratuites s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale organisée par le CRA, visant à former le plus grand nombre de secouristes au niveau national. La présence de plus de 3000 inscrits à Oran témoigne de l'intérêt que porte les jeunes à ce type de formation spécialisée, s'est félicité le pré-



sident du bureau d'Oran de cette organisation, Kamel Mouchi. L'accent sera mis, lors de cette formation, sur les

modes d'intervention et de sauvetage lors d'accidents domestiques, de la route, de travail, ainsi que dans les

espaces de loisirs et de sport, selon la même source. Cette formation se déroule en quatre sessions. La première, qui a été lancée aujourd'hui, concerne les daïras d'Arzew, Béthioua et Gdyl, et se tient, deux jours durant, au Centre culturel et au Complexe sportif les Jardins d'Arzew. Le Centre culturel Mohamed Belkebir à Oued Tlélat accueillera, pour sa part, les inscrits des daïras de Oued Tlélat et Es-Senia, les 8 et 9 août. Par ailleurs, la salle omnisports de Ain Turk recevra les inscrits des daïras d'Ain Turk et Boutlélis les 15 et 16 août, tandis que les formations pour les daïras d'Oran et Bir El Djir auront lieu les 22 et 23 du mois courant au Centre de loisirs scientifiques d'Oran. Pas moins de 11 formateurs agréés ont été mobilisés pour assurer cette formation, a indiqué M. Mouchi, qui a souligné que ces formateurs ont reçu une formation de haut niveau.

INSTITUT DES TECHNOLOGIES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Création d'un espace dédié à l'entrepreneuriat

L'Institut des technologies de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran a créé un espace dédié à l'entrepreneuriat et l'accompagnement des porteurs de projets, a-t-on appris de son directeur, Zakaria Hadjadj Aouel. Cet espace sera opérationnel à la prochaine rentrée 2025/2026, a-t-il indiqué, ajoutant qu'il a été créé suite à la signature, dimanche passé, d'une convention entre l'ITPA et l'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (NESDA). L'opération vise à encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes diplômés et stagiaires de l'institut, en leur

offrant un cadre propice à la concrétisation de leurs idées innovantes dans le secteur halieutique, a-t-on noté de même source. L'espace en question comprendra notamment un incubateur, des ateliers de formation, ainsi qu'un service de suivi et de mentorat en partenariat avec des experts de la NESDA, a expliqué M. Hadjadj Aouel, ajoutant qu'il s'agit également d'offrir un accompagnement personnalisé pour le montage des business plans, l'accès aux dispositifs de financement publics, et l'obtention de l'agrément d'exploitation. "Ce partenariat avec la NASDA permettra de créer une passerelle directe

entre la formation technique et l'intégration dans le tissu économique, en favorisant l'émergence de micro-entreprises spécialisées dans la pêche artisanale, la transformation des produits de la mer, ou encore l'aquaculture durable", a précisé M. Hadjadj Aouel. La création de cet espace s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux de promotion de l'économie bleue et de diversification des sources de revenus dans les régions côtières. Elle reflète également la volonté des autorités publiques de soutenir les jeunes porteurs de projets dans un secteur à fort potentiel.

MOSTAGANEM. RENTRÉE SCOLAIRE

Réception prévue de 16 nouvelles structures éducatives

La wilaya de Mostaganem prévoit la réception de 16 nouvelles structures éducatives à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a indiqué mardi la wilaya. Ces structures comprennent, selon la même source, sept (7) groupements scolaires pour le cycle primaire, huit (8) établissements d'enseignement moyen (CEM) pour le cycle moyen et un

lycée, ainsi que cinq (5) demi-pensionnats et deux (2) unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS). Parallèlement à ces nouvelles infrastructures éducatives, le secteur prévoit également, dans le cadre de la même rentrée, 103 salles d'extension et 18 cantines scolaires, a-t-on ajouté. Pour la prochaine année scolaire, 276 478 élèves rejoindront les bancs de l'école dans la wilaya

de Mostaganem, répartis sur 677 établissements publics et deux établissements privés, a-t-on précisé de même source. La rentrée verra aussi le nombre d'"écoles numériques", passer à 277, après la proposition de généraliser les tablettes numériques dans le cadre du programme "Ecole numérique" à 229 nouvelles écoles primaires. Par ailleurs, 38 classes intégrées seront

ouvertes dans le cycle primaire avec une capacité d'accueil de 312 élèves enfants, afin d'accompagner les élèves à besoins spécifiques dans leur processus d'inclusion scolaire. Concernant les opérations de solidarité, les services de la wilaya ont indiqué que les autorités locales ont alloué un montant de 10 millions DA pour l'acquisition de 2 800 cartables dotés de l'ensemble des fournitures et de tabliers, destinés aux élèves issus de familles démunies. Dans le même cadre, 105 529 dossiers ont été déposés pour bénéficier de l'allocation scolaire, dotée cette année d'une enveloppe financière estimée à 527 millions DA. Les autorités locales ont insisté sur la nécessité d'équiper tous les établissements scolaires en chauffage central et d'assurer la restauration scolaire, dès le premier jour de la rentrée. En parallèle, 91 points de vente de manuels scolaires seront ouverts à travers les différentes communes pour faciliter leur acquisition, a-t-on souligné.

EL-MEGHAÏER. AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2025 Délivrance de plus de 160 autorisations exceptionnelles de transport

Pas moins de 161 autorisations exceptionnelles de transport ont été délivrées durant le premier semestre de l'année en cours par la direction des transports de la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris mercredi des responsables du secteur. Inscrites dans le cadre des efforts de renforcement des prestations de transport à travers la wilaya, ces autorisations de transport urbain, rural et inter-wilayas, concernent notamment 119 autorisations pour les départs de la station urbaine et rurale de Djamaa et 32 autres pour les départs de la gare routière de la même commune, a détaillé le directeur local des transports (DT), Benabderahmane Semmane. L'opération a permis d'améliorer la fluidité des transports dans la région et de renforcer les différentes lignes à forte fréquentation, a-t-il expliqué en signalant aussi la mobilisation de contrôleurs pour s'assurer du respect par les transporteurs des stations et points d'arrêts, selon le schéma établi par la direction du secteur. La direction des transports de la wilaya a procédé, en prévision de la période estivale, à la mise en place d'un schéma visant à renforcer les différentes dessertes afin de satisfaire la demande des passagers, dont le renforcement de la couverture de 19 lignes avec 95 véhicules susceptibles d'assurer le transport des passagers dans de bonnes conditions de confort et de sécurité. La direction a invité, en outre, les transporteurs assurant les longues lignes au respect de l'instruction ministérielle obligeant la présence sur ces lignes de deux chauffeurs par bus pour se relayer. La wilaya d'El-Meghaïer dispose d'une flotte de transport constituée de 250 bus totalisant 6.478 places, détenus par 233 opérateurs et couvrant une trentaine de lignes, selon les données fournies par la Direction locale du secteur.

DJELFA. UNIVERSITÉ "ZIANE ACHOUR"

Lancement de nouvelles spécialités

L'Université "Ziane Achour" de Djelfa ouvrira plusieurs nouvelles spécialités en licence, ainsi que dans l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), à la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de son rectorat. Le recteur de l'université, El Hadj Ailam, a indiqué que la dernière circulaire ministérielle relative aux spécialités accessibles aux nouveaux bacheliers prévoyait l'ouverture de deux nouvelles licences : sciences islamiques et géologie. L'annexe de l'ENS proposera, dans un premier temps, un cursus de formation pour les futurs enseignants des trois paliers de l'éducation en langue arabe, langues étrangères (anglais et français), sciences naturelles, histoire et géographie, ainsi qu'en informatique et en éducation physique. Le recteur a rappelé l'ouverture, ces dernières années, de plusieurs spécialités répondant aux besoins de la wilaya et à sa spécificité, comme la médecine, la médecine vétérinaire et l'intelligence artificielle. "Cela a contribué de manière significative à revaloriser la nomenclature des spécialités et à les rendre plus attractives pour les bacheliers", a indiqué M. Ailam. Pour rappel, l'université "Ziane Achour" compte sept (07) facultés et un institut spécialisé dans les sports et les activités physiques, encadrés par plus de 1300 enseignants, selon le responsable, qui a souligné que 28 enseignants ont récemment été promus professeurs de l'enseignement supérieur.

MASCARA. INFRASTRUCTURES

Les travaux de réhabilitation du stade Meflah-Aoued tirent à leur fin

Les travaux de rénovation de la pelouse du stade Meflah-Aoued de Mascara, ainsi que de ses diverses autres installations, sont sur le point d'être achevés, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali Fouad Aïssi a effectué dans la matinée une visite au chantier de réhabilitation du stade Meflah-Aoued, afin de constater l'état d'avancement des travaux. Lors de sa visite, M. Aïssi a inspecté la pose du nouveau gazon synthétique et a pris connaissance des dernières retouches en cours avant la finalisation du projet, soulignant la nécessité de respecter les normes techniques et d'accélérer le rythme des travaux, a-t-on indiqué. Le responsable a également affirmé "l'importance de telles infrastructures pour soutenir le sport local et offrir des espaces adéquats à la jeunesse, en tant que leviers du développement du sport au niveau de la wilaya". Le stade Meflah-Aoued, dont les tribunes peuvent accueillir environ 5 000 spectateurs, est l'une des plus anciennes infrastructures sportives de la ville de l'Emir Abdelkader. Il reste également un témoin du sacre historique de GC Mascara en championnat national en 1984, avec dans ses rangs l'ancienne star du football algérien, Lakhdar Belloumi. Outre le renouvellement de la pelouse de ce stade avec un gazon synthétique de nouvelle génération, des travaux de réhabilitation d'autres installations ont également été lancés, notamment les vestiaires, en prévision de la nouvelle saison footballistique 2025-2026. Cela permettra à GC Mascara d'accueillir ses adversaires du championnat de Ligue 2 dans les meilleures conditions.

S
T
R
E
O
P
S

IL VEUT SE RACHETER DE SA PRÉCÉDENTE MODESTE SAISON

Farès Chaïbi dévoile son poste préféré

L'international algérien Farès Chaïbi, sociétaire du club allemand de l'Eintracht Francfort, s'est exprimé sur la baisse de ses performances la saison dernière. Il a également défini ses objectifs pour la nouvelle saison, qu'il souhaite exceptionnelle afin de retrouver sa place en équipe nationale d'Algérie.

Le joueur a précisé le poste dans lequel il se sent le plus à l'aise sur le terrain et où il pense pouvoir donner le meilleur de lui-même, que ce soit avec son club ou avec les « Fennecs », envoyant ainsi un message clair à ses entraîneurs, Dino Toppmöller et Vladimir Petkovic.

L'ailier algérien de 22 ans a joué un rôle secondaire à l'Eintracht Francfort, avec 38 matchs disputés toutes compétitions confondues, mais souvent en tant que remplaçant. Il n'a inscrit que deux buts et délivré trois passes décisives, des statistiques en nette baisse par rapport à sa première saison en Allemagne.

Farès Chaïbi a été l'objet de critiques sévères en Allemagne, que ce soit de la part des médias ou des supporters, ce qui a amplifié ses difficultés à Francfort, au point d'avoir un impact important sur son moral. Il faut rappeler qu'il ne dispute que sa troisième saison en tant que joueur professionnel.

La baisse de forme de l'ancien joueur de Toulouse s'est aussi répercutée sur sa place en équipe d'Algérie. Il a été

écarté un temps par Vladimir Petkovic pour des raisons disciplinaires, avant de revenir progressivement ces derniers mois, en signe de soutien clair du sélectionneur pour l'aider à retrouver son niveau.

Dans une interview accordée au site officiel de l'Eintracht Francfort, Farès Chaïbi a admis avoir été fortement affecté par son rôle de remplaçant la saison passée. Il a déclaré : « Ce n'était pas une saison satisfaisante pour moi personnellement. Je veux jouer plus. Je n'ai pas passé beaucoup de temps sur le banc dans ma carrière jusqu'à présent ».

Il a aussi identifié un problème lié à sa position sur le terrain : « C'était ma première saison en tant que milieu de terrain, mais ces expériences m'ont beaucoup aidé, j'en ai beaucoup appris ».

Et d'ajouter : « Je ferai de mon mieux pour redevenir un titulaire. En regardant la saison de l'équipe dans son ensemble, elle a été globalement bonne ».

Concernant son positionnement plus offensif durant les matchs de préparation, il a



expliqué : « J'ai déjà joué à ce poste lors de mon passage à Toulouse, pas comme milieu défensif, mais comme numéro 8 ou 10. Un poste plus avancé au milieu me convient mieux, car c'est là que je touche le plus de ballons ».

Ses déclarations confirment qu'il préfère jouer plus haut sur le terrain, dans un rôle offensif, plutôt que d'être utilisé dans des tâches défensives – un message clair envoyé à Vladimir Petkovic pour mieux exploiter son talent.

Sur ses attentes pour la nouvelle saison, il a encore confié : « J'ai de grandes ambitions et je donnerai tout, mais je ne pense pas en termes

de "buts ou passes décisives". Je veux simplement faire la meilleure saison possible. Nous voulons tous rendre nos supporters fiers ».

Concernant la participation à la Ligue des Champions, il a déclaré : « Pour moi, c'est un rêve d'enfant qui se réalise ! Ma première année à Francfort, nous avons joué en Ligue Europa Conférence, ensuite en Ligue Europa, et maintenant en Ligue des Champions ».

Il a terminé : « C'est incroyable. J'ai encore du mal à y croire. J'ai hâte d'entendre l'hymne de la Ligue des Champions ».

Hakim S.

LE BUTEUR ALGÉRIEN NE CHANGERA PAS DE CLUB CET ÉTÉ

Le coach de Wolfsburg prend une décision surprenante concernant Amoura

Le nouvel entraîneur du club allemand de Wolfsburg, Paul Simonis, s'est exprimé sur le poste dans lequel il compte utiliser l'international algérien Mohamed Amine Amoura.

Amoura, qui était pressenti pour un départ durant le mercato estival en cours, semble finalement se diriger vers une saison supplémentaire avec Wolfsburg, après une première année en Bundesliga marquée par des performances très remarquées.

Contrairement à son prédécesseur Ralph Hasenhüttl, Paul Simonis estime que le poste idéal pour Amoura est celui d'ailier, alors que le joueur s'était illustré la saison passée en tant qu'avant-centre, un rôle dans lequel il marquait et créait régulièrement des occasions.

Le journal allemand Kicker a précisé que l'entraîneur Paul Simonis prévoit d'utiliser Amoura comme ailier de manière plus régulière. Une décision sur laquelle l'international algérien ne s'est pas encore exprimé, lui qui a toujours été plus performant lorsqu'il évolue en pointe ou comme deuxième attaquant depuis le début de sa carrière.

Paul Simonis a déclaré à Kicker : « Nous avons de nombreux ailiers offensifs, Amoura est l'un des meilleurs. Il est de retour de blessure et est à notre disposi-



tion ».

Il a ajouté : « Je dois maintenant faire preuve de créativité pour l'utiliser avec les autres attaquants de manière bénéfique pour l'équipe. »

La décision de l'entraîneur néerlandais peut sembler surprenante, sachant qu'Amoura a été impliqué dans 22 buts la saison dernière en tant qu'avant-centre. Le positionner durablement sur l'ailier

pourrait donc nuire à son efficacité.

Le positionnement définitif d'Amoura est donc très attendu, surtout que l'ailier algérien n'a été utilisé dans ce rôle que ponctuellement jusque-là, essentiellement pour exploiter sa grande vitesse — un atout que le nouveau coach Wolfsburg semble vouloir exploiter pleinement à l'avenir.

H. S.

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)

Les Verts à pied d'œuvre à Kampala

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, est arrivée vendredi soir à Kampala, en Ouganda, pour prendre part au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2024), prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'avion spécial affrété pour les Verts a atterri à l'aéroport international d'Entebbe aux alentours de 19h20, heure locale (17h20, heure algérienne), précise la même source. A leur arrivée, les membres de la délégation ont été chaleureusement accueillis par M. Mourad Amokrane, ambassadeur d'Algérie en Ouganda, qui a veillé à faciliter les formalités d'entrée sur le territoire ougandais, a-t-on ajouté. Les coéquipiers d'Ayoub Ghezalla ont ensuite rejoint leur lieu d'hébergement pour récupérer du voyage, avant de se concentrer pleinement sur la compétition.

TAYEB MEZIANI REMPLACE BENKHEMASSA

Pour rappel, l'attaquant du MC Alger, Tayeb Meziani a été appelé par le sélectionneur national des joueurs locaux, Madjid Bougherra, pour remplacer Mohamed Benkhemassa, au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2024) a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). "À la suite d'examens médicaux complémentaires et sur avis du staff médical de l'équipe nationale, le milieu défensif du MC Alger, Mohamed Benkhemassa a été dispensé de participation au prochain Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024)", précise le communiqué. Conformément au protocole de la commission médicale de la Confédération africaine de football (CAF), un remplacement est autorisé dans ce genre de situation. Le sélectionneur national a ainsi décidé de convoquer le joueur du Mouloudia d'Alger, Tayeb MEZIANI, pour pallier cette absence. Placée dans le Groupe (C) du CHAN-2024, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

MANCHESTER CITY

Quand Agüero fait les éloges d'Aït-Nouri

L'ancien attaquant vedette de Manchester City, Sergio Agüero, a donné son avis sur le transfert de l'international algérien Rayan Aït-Nouri vers l'équipe anglaise dirigée par Pep Guardiola. L'ancien buteur de Manchester City et de l'équipe d'Argentine s'est exprimé sur l'arrivée du latéral gauche, qui a coûté environ 37 millions d'euros aux « Sky Blues », en provenance de Wolverhampton.

Dans une déclaration au site Stake.com, Sergio Agüero a affirmé : « Aït-Nouri est capable d'être un joueur totalement discipliné dans le respect des consignes. Il peut aussi apporter une grande contribution offensive. »

Il a ajouté : « C'est un renfort de qualité pour Manchester City. Je crois au succès de son transfert, tout comme celui de Tijjani Rejn-

ders. » Et de conclure : « Je soutiens les trois grosses recrues réalisées par le club cet été. »

Selon des médias anglais, Aït-Nouri pourrait jouer un rôle important sous les ordres de Guardiola, à condition toutefois de montrer un engagement défensif plus important que celui dont il faisait preuve à Wolverhampton. Le latéral gauche de la sélection algérienne a déjà livré des

PHS : DR



performances convaincantes avec les « Citizens » lors de la Coupe du Monde des Clubs, en attendant de confirmer son niveau lors des prochaines échéances. Rayan Aït-Nouri offre de nombreuses options tactiques à Pep Guardiola,

étant capable d'évoluer comme latéral gauche classique, milieu gauche avec des responsabilités défensives et offensives, ou même comme ailier pur — un rôle qu'il a souvent occupé la saison dernière.

Hakim S.

MC ORAN

Un nouvel entraîneur "avant le début du 2e stage à Alger"

Un nouveau staff technique sera désigné au MC Oran avant le début du deuxième stage estival de l'équipe programmé "en cours de semaine à Alger", a indiqué, samedi, le club oranais. Selon un communiqué de presse publié par la direction oranaise sur sa page Facebook officielle, "le deuxième stage d'intersaison sera supervisé par un

nouveau staff technique". Aucun détail n'a été donné sur l'identité des membres dudit staff qui viendra succéder à celui d'Abdelkader Amrani qui a claqué la porte au tout début de la préparation estivale des "Hamraoua" pour rejoindre le nouveau promu parmi l'élite, le MB Rouissat. Cet état de fait a contraint le nouveau directeur sportif de la formation

d'El-Bahia, Si Tahar Cherif El Ouezani, à diriger lui-même le premier stage tenu à Oran et qui a pris fin vendredi. Côté effectif, le MCO a enregistré, jusque-là, l'arrivée de cinq nouveaux joueurs : le latéral gauche Kaddour Oussama (en provenance de l'USM Khenchela), le défenseur central Abderrahim Hamra, le milieu défensif botswanaï Edwin

Mohetsiwa, et le latéral droit Mokhtar Belkhitier – ces trois derniers ayant évolué à l'ASO Chlef –, ainsi que le milieu offensif Chakib Aoudjane, venu de l'ES Mostaganem. En revanche, le club s'est séparé de plusieurs joueurs, dont le dernier en date l'attaquant Karim Aribi, qui a résilié, jeudi dernier, son contrat pour rejoindre le club irakien d'Al-Talaba.

USM ALGER

Zakaria Draoui signe pour deux saisons

Le milieu de terrain international A' Zakaria Draoui, s'est engagé pour deux saisons avec l'USM Alger, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué. Draoui (31 ans) a officialisé son engagement avec les "Rouge et Noir" jeudi soir, au lendemain de l'annonce de la résiliation de son contrat, à l'amiable, avec le MC Alger, avec lequel il a remporté le titre de champion 2024-

2025. Le joueur formé au RC Kouba, devient la troisième recrue estivale du club de Soustara, après le défenseur international camerounais Che Malone Junior (ex-Simba SC/ Tanzanie), et le milieu offensif Mohamed Bouderbala (ex-USM El-Harrach), en attendant l'arrivée d'autres éventuelles nouvelles recrues. De son côté, le défenseur central Hocine Dehiri est revenu au club après la fin de son prêt pour 6 mois au sein

du club koweïtien d'Al Qadissiya. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2025 a entamé cette semaine un stage de six jours à Alger, sous la conduite du préparateur physique Belaid Medjahed, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur. L'USMA qui a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 7e place au classement du championnat, en compagnie du MC Oran et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun, a sauvé sa saison en remportant la Coupe d'Algérie, pour la 9e fois de son histoire, aux dépens du CR Belouizdad (2-0).

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026

Tirage au sort des 1/32^{es} de finale le 20 novembre

Le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, aura lieu le jeudi 20 novembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de Football (FAF), vendredi sur son site officiel. Les matchs des 1/32es de finale sont programmés les 5 et 6 décembre, précédés par la phase régionale, fixée les 12 et 13 septembre, précise la même source. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi. "Le Bureau fédéral rappelle aux Ligues qu'elles doivent prendre les dispositions nécessaires en vue de la préparation et du bon déroulement de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie. A cet effet, elles sont tenues de veiller au strict respect du calendrier", souligne la FAF. Par ailleurs, le Bureau fédéral a approuvé une modification du règlement de la compétition pour l'édition 2026. " Pour les quarts de finale, le club tiré en premier bénéficiera de l'avantage du terrain à condition que le stade soit homologué pour l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR)". Enfin, la FAF a confirmé la date de la Supercoupe d'Algérie MC Alger-USM Alger, maintenue au vendredi 26 décembre 2025 à Alger.

USM EL HARRACH

Trois nouvelles recrues engagées

La Direction de l'USM El Harrach a annoncé jeudi soir avoir renforcé son effectif par trois nouvelles recrues : l'ex-gardien de but de l'IB Khemis El Khechena Issam Tabarout, l'excuseur de jeu de l'US Chaouia Amara Lemnaouer et l'ex-attaquant de l'Olympique Akbou, Fouad Lachahab, avec l'ambition de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis. Le club banlieusard, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, a annoncé par ailleurs la prorogation du contrat d'Islam Belhadj, au même titre que d'autres cadors, à l'image du gardien Faouzi Chaouchi et du milieu offensif Bilal Bensaha. L'USMH a engagé d'autres nouvelles recrues, notamment : l'ailier gauche Abdelkrim Zouari (ex-RC Kouba), le meneur de jeu Mohamed Tayeb (ex-JS Saoura), et le défenseur axial Nabil Saâdou (ex-USM Khenchela). Les Jaune et Noir avaient raté l'accession d'un cheveu l'an dernier, terminant à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire.

ASM ORAN

Daham se dit "heureux" de faire ses débuts d'entraîneur avec son club formateur

L'ancien international algérien Noureddine Daham a choisi de faire ses débuts dans le monde de l'entraînement par le portail de son club formateur, l'ASM Oran, dix ans après avoir mis un terme à sa carrière de joueur, affirmant vouloir contribuer à redorer le blason de cette formation qui n'a toujours pas réussi à retrouver l'élite depuis sa relégation il y a dix ans. Le technicien de 47 ans a déclaré à l'APS : "Je suis très heureux de débiter ma carrière d'entraîneur avec l'ASM Oran, car c'est le club qui m'a permis d'accéder à la notoriété. J'y ai passé cinq belles années (1997-2002). Même si j'ai porté les couleurs de plusieurs clubs, l'ASM Oran occupe une place particulière dans mon cœur". Daham a également évolué en Algérie sous les couleurs de la JS Kabylie (2002-2003), du MC Alger (2003-2006), de l'USM Alger (2009-2013), de l'ASO Chlef (2013-2015) et de l'USM Bel-Abbes (2015-2016). Originaire d'Oran, il a aussi connu une expérience professionnelle en Allemagne, où il a joué pour Kaiserslautern (2006-2007) et TuS Koblenz (2007-2009). Il a également été sélectionné 11 fois en équipe nationale, inscrivant deux buts. Après plusieurs années passées en France, où il a obtenu la licence UEFA A, Daham a décidé de rentrer cet été en Algérie. Il a récemment entamé une nouvelle formation encadrée par la direction technique de la Fédération algérienne de football, dans le but d'obtenir la licence CAF A. Pour la saison prochaine, Daham occupera le poste d'entraîneur adjoint de l'ASM Oran. Il espère que son retour aidera son club de cœur à entamer un nouveau cycle, "dans le cadre du projet ambitieux mis en place par la direction", selon ses propos. Il s'est dit, au passage, peiné par la situation actuelle de l'ASMO, qui a perdu sa place parmi l'élite depuis dix ans, tout en regrettant que le club ne parvienne plus à former de jeunes talents, alors qu'il était autrefois réputé pour la qualité de son école de football. Et d'ajouter : "Je me souviens que l'ASMO brillait en formant sans cesse de nouvelles générations de joueurs talentueux. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les jeunes catégories ne s'illustrent plus au niveau national. C'est pourquoi nous voulons redonner vie à l'école de football du club. Notre travail ne se limitera pas à l'équipe première, comme convenu avec le président du club". La direction de l'ASM Oran a récemment nommé un nouveau staff technique pour encadrer l'équipe première lors du championnat 2025-2026, avec Moudji Cheroud à sa tête. Avant cela, l'ancien international Hicham Belkaroui a été désigné au poste de manager général. L'effectif de l'équipe de "M'dina J'dida" a connu de nombreux changements avec l'arrivée d'au moins 17 nouveaux joueurs, dans l'espoir de décrocher l'une des places menant à la Ligue 1 à la fin de la saison.

LE BASKETBALL ALGÉRIEN RENAÎT DE SES CENDRES

20 ans après, les Verts sacrés champions arabes

L'équipe nationale algérienne de basketball a brillamment remporté le trophée de la 26e édition du Championnat arabe, après avoir battu, vendredi soir, l'équipe hôte, le Bahreïn, dans un match très disputé.

Les joueurs du sélectionneur Ali Bouziane se sont imposés de justesse dans les toutes dernières secondes, avec un écart d'un seul point, sur le score de 70 à 69.

Cette victoire permet à l'Algérie d'assurer le titre, même en cas de défaite lors du dernier match contre l'Égypte.

L'équipe algérienne occupe en effet la tête du classement général

avec 10 points, suivie de la Tunisie (9 points), mais avec l'avantage des confrontations directes en faveur des Algériens.

Le parcours algérien dans le tournoi a été impressionnant, avec cinq victoires consécutives face à la Tunisie, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Koweït et enfin le Bahreïn. Il s'agit du deuxième sacre de l'histoire de l'Algérie en Championnat arabe de basketball, après



un premier titre remporté en 2005 en Arabie Saoudite.

Les Verts ont joué, hier soir, leur dernier match dans l'épreuve, soit

le sixième, contre l'Égypte, une rencontre sans enjeu, puisque son résultat ne changera rien dans le sort des camarades de Bensalah. Pour rappel, l'effectif actuel de l'équipe national a été monté depuis 2 mois seulement, de surcroît avec une moyenne d'âge estimée à 23 ans. Malgré cela, il a réussi l'exploit, en remportant ses cinq premiers matchs d'affilée, dont le premier contre le champion d'Afrique sortant, la Tunisie.

C'est dire que cette campagne arabe bahreïne pourrait constituer un nouveau départ pour le basketball algérien qui a bu le calice jusqu'à la lie tout au long des précédentes années.

Hakim S.

MONDIAUX DE NATATION

2025

34^e place pour Amel Melih au 50 m nage libre

La nageuse algérienne Amel Melih a terminé à la 34e place au 50 m nage libre des 22es Championnats du monde 2025 de natation qui se déroulent au World Aquatics Championships Arena, à Singapour (27 juillet-3 août). La nageuse de 31 ans a pris la 8e place de la huitième série, terminant à la 34e position au classement général avec un chrono de 25.70, échouant ainsi à valider son billet pour les demi-finales de la spécialité dont elle détient le record national. Les seize meilleurs nageurs des tours préliminaires sont qualifiés pour les demi-finales cet après-midi à partir de 14h31 (heure algérienne). Vendredi, l'Algérienne avait également échoué à composer son billet pour les demi-finales du 50 m papillon, en terminant à la 43e position au classement général avec un chrono de 27.64. Engagé uniquement au 50 m nage livre, Oussama Sahnoune avait déclaré forfait, pour blessure. De son côté, Jaoud Syoud, s'alignera dimanche dans la 2e série du 400 m quatre nages. De nombreux nageurs et nageuses auront l'occasion de marquer ces Mondiaux de Singapour de leur empreinte, notamment Léon Marchand, mais aussi Katie Ledecky, Thomas Ceccon, Summer McIntosh ou encore Kaylee McKeown.

FIN D'UN CHAPITRE LONG D'UNE DÉCENNIE

Son annonce son départ de Tottenham

Fin d'époque à Tottenham: l'attaquant sud-coréen et capitaine du club, Son Heung-min, a annoncé samedi son intention de partir cet été après dix saisons et un seul trophée.

"**A**vant de commencer la conférence de presse, je voulais dire que j'ai décidé de quitter le club cet été", a déclaré l'ailier aux journalistes à Séoul, précisant que Tottenham lui apportait son aide en ce sens. Le Sud-Coréen de 33 ans, arrivé en 2015 du Bayer Leverkusen (Bundesliga), comptabilise plus de 450 matches avec Tottenham mais un seul trophée, la dernière Ligue Europa, glanée en mai au terme d'une saison très loin de ses standards, parasitée par les blessures. Auteur de 173 buts avec les Spurs, il n'a pas révélé sa prochaine destination et s'est montré très ému samedi. "C'était la décision la plus difficile de ma carrière. Des souvenirs tellement incroyables", a-t-il raconté aux côtés de Thomas Frank, le nouvel entraîneur de Tottenham, qui prépare sa saison avec une étape en Corée du Sud. "J'ai besoin d'un nouvel environnement pour me dépasser. J'ai besoin d'un peu de changement, dix ans c'est long. Je suis venu dans le nord de Londres alors que j'étais un gamin, 23 ans, tellement jeune. Je quitte ce club comme un homme, un homme vraiment fier", a expliqué Son.

BLESSURES

La deuxième moitié de son épopée



avec les Spurs a été particulièrement mouvementée, avec six managers différents en six ans. Sous Ange Postecoglou, dernier parti, le club a fini la saison en roue libre, certes titré en Ligue Europa mais 17e en championnat, à une place de la relégation. Le Sud-Coréen s'est également retrouvé orphelin de son acolyte de longue date devant, l'Anglais Harry Kane, parti au Bayern Munich en 2023. L'ailier, qui a hérité du brassard de capitaine cette même année 2023, s'est montré moins incisif en 2024/2025, pas épargné par les blessures, commençant même des rencontres sur le banc à l'image de la finale de C3. En 2021/2022, il s'imposait pourtant comme l'un des tous meilleurs du Championnat anglais en finissant co-meilleur buteur de Premier League avec 23 réalisations, alors qu'il ne tirait généra-

lement pas les penalties. Son n'a pas été épargné non plus au niveau extra-sportif: la police sud-coréenne a annoncé en mai l'arrestation de deux personnes qui avaient fait pression sur lui pour tenter de lui extorquer de l'argent.

Auparavant, son père, personnalité publique en Corée du Sud et à la tête d'une académie de football, avait été condamné à payer une amende d'environ 2.000 euros en octobre 2024 pour maltraitance d'enfants.

"Personnellement, j'aurais adoré travailler avec cette personne et ce joueur fantastique", a dit Thomas Frank samedi, à l'intention de celui qui ne devrait donc jamais évoluer sous ses ordres. "Il est une vraie légende des Spurs à tous les niveaux, l'un des meilleurs à avoir joué en Premier League".

NEWCASTLE

Un nouveau prétendant pour Alexander Isak

Alexander Isak déchaîne les passions en Angleterre. Après Liverpool, dont une première offre a été rejetée par Newcastle, c'est un autre caduc qui s'invite dans le dossier. Tout est réuni pour que le dossier Isak soit l'un des feuilletons de l'été. Désiré par Liverpool depuis plusieurs semaines, et ce malgré l'arrivée récente d'Hugo Ekitike dans un secteur offensif déjà bien fourni, l'international suédois (52 sélections, 16 buts) a envie de s'offrir un nouveau défi. Selon le Daily Mail, l'attaquant de 25 ans a déjà exprimé son souhait de rejoindre les Reds, et sa direc-

tion a été mise au parfum. Son absence lors de la tournée asiatique des Magpies n'est pas non plus passée inaperçue, et la presse britannique s'époumante à commenter toutes les avancées du dossier. Hier, on apprenait via The Athletic et Fabrizio Romano, que Newcastle avait déjà repoussé une offre de Liverpool à hauteur de 140 millions d'euros, plus bonus. Les dirigeants des Toons ont poliment indiqué à leurs homologues qu'il n'y aurait pas de discussions, tant que le remplaçant d'Isak ne serait pas trouvé.

MANCHESTER UNITED EST

PRÊT À FAIRE DES FOLIES

Le nom de Benjamin Šeško revient souvent pour remplacer le Suédois (une offre de 80 M€ aurait été formulée à Leipzig), mais le mystère reste entier dans ce dossier, que Manchester United a aussi pris à bras-le-corps. Les Red Devils, déjà très actifs pour se renforcer comme en témoignent les 150 millions d'euros dépensés pour Mbeumo et Cunha, sont effectivement à la recherche d'un numéro 9, eux aussi. Et comme le révèle The Sun, le club mancunien s'est désormais invité dans la course au Suédois (Watkins, Šeško sont toujours aussi courtisés). On

en est pour le moment au stade de la simple prise de contact, mais le média précise que les Red Devils se tiennent prêts à formuler une offre démentielle, alors que Newcastle attend au moins 170 millions d'euros pour son attaquant, auteur de 23 buts en Premier League la saison passée. Néanmoins, ce deal s'annonce laborieux à bien des égards: Isak est obsédé par l'idée de rejoindre Liverpool et MU devra donc se montrer persuasif pour l'attirer. Il faudra suivre attentivement dans les prochains jours les nouveaux éléments de ce dossier, qui pourrait s'étirer jusqu'à la fin du mercato...

FC BARCELONE

Le vestiaire vole au secours de Marc-André ter Stegen

Mis au placard par la direction, qui souhaite même lui retirer le brassard de capitaine, Marc-André ter Stegen, actuellement en convalescence loin de ses coéquipiers, a reçu le soutien de tout le vestiaire.

Marc-André ter Stegen est déjà de retour à Barcelone. C'est la dernière nouvelle à son sujet. Il est rentré de Bordeaux où il a été opéré du dos par la professeure Amélie Léglise. Pendant que ses coéquipiers poursuivent leur préparation en Asie (ils ont d'ailleurs largement dominé le Séoul FC hier en amical, 7-3), le portier allemand entame sa convalescence. Il attend également des nouvelles de son club, qui tente d'allonger son délai de récupération dans le but de ne pas l'inscrire auprès de la Liga en cette première partie de saison. Cela permettrait de libérer de la masse salariale pour entrer dans les clous du fair-play financier.

Le divorce entre le gardien et la direction est largement entamé. Sa blessure

intervient au pire des moments pour les deux parties. Le Barça ne peut pas s'en séparer sous la forme d'un prêt ou d'un transfert, et lui ne peut pas se relancer ailleurs. Il vise tout de même une place de titulaire avec la Mannschaft lors de la prochaine Coupe du Monde. Dans son communiqué, Ter Stegen annonçait une absence de trois mois, ce que les Blaugranas, devancés dans leur communication, n'ont pas du tout apprécié. L'Allemand penserait à ses intérêts personnels avant ceux de l'équipe et lui retirer le brassard de capitaine est envisagé.

GAVI: «MARC EST UNE LÉGENDE DU CLUB ET NOUS DEVONS LE RESPECTER»

C'est là que le vestiaire intervient. Jusque-là, personne n'avait vraiment pris la parole à ce sujet mais même à l'autre bout du monde, les joueurs du Barça ont toujours de l'estime pour celui qui garde le but du club depuis 2014. «Ce sont les

joueurs qui voteront (pour l'attribution du brassard), sans aucun doute, mais dans tous les cas, Marc est le premier capitaine de l'équipe. Ce sont joueurs qui votent et qui décident de ce qu'ils se passent dans l'équipe», assure Gavi, par ailleurs porteur du brassard pour la première fois de sa carrière hier contre Séoul sur une partie du match. Il affiche sans détour son soutien à Ter Stegen.

«Marc est une légende du club et nous devons le respecter, c'est la vérité. À son retour de blessure, nous verrons, et l'entraîneur décidera, mais ce qui est sûr, c'est que c'est une légende du club et nous devons le respecter.» Même son de cloche du côté de Pau Cubarsi, parfois capitaine dans les équipes de jeunes. «On ne décide de rien. Pour l'instant, Marc fait partie de l'équipe. C'est notre capitaine, celui qui nous guide et notre principal supporter. Il est avec nous, on est très heureux, et on espère qu'il le restera» abonde le défenseur lors d'un point presse organisé en

Corée. Les deux jeunes joueurs ont été rejoints par les plus expérimentés.

TORRES: «JE PENSE QUE TER STEGEN SERA LE CAPITAIN»

C'est le cas de Frenkie de Jong, l'un des cinq capitaines officiels après Ter Stegen et Araujo mais devant Raphinha et Pedri. «Pour moi, Marc est le capitaine de l'équipe, comme la saison dernière.

C'est un joueur de classe mondiale, et ce depuis de nombreuses années. Il a toujours tout donné pour le club, et je le soutiens, et d'après ce que je sais, l'équipe aussi.» «Je ne sais pas s'il y aura un vote, nous n'en avons pas parlé, mais en raison de son expérience et des années qu'il a passées ici, je pense que Ter Stegen sera le capitaine», affirme pour sa part Ferran Torres. Le vestiaire du Barça semble unanime. La direction va peut-être devoir éteindre un feu qu'elle a elle-même allumé.

FEYENOORD

Le Brésilien Paixao officiellement à l'OM

L'attaquant brésilien de Feyenoord, Igor Paixao, a officiellement signé pour l'Olympique de Marseille vendredi, a annoncé le club sur son site, sans révéler ni la durée du contrat ni le montant de ce transfert. Selon les informations qui circulaient autour de cette venue annoncée depuis plusieurs jours, l'ailier brésilien de 25 ans a signé un contrat de cinq ans pour un montant estimé à 35 millions d'euros, bonus compris, ce qui en ferait la recrue la plus chère de l'histoire du club. Arrivé dans le club néerlandais à l'été 2022, il avait participé au titre national de sa nouvelle équipe en 2023, avant de réaliser une saison 2024/2025 encore plus réussie avec 18 buts et 19 passes décisives, étant finalement élu joueur de l'année. Lors de la saison 2023/2024 Paixao avait marqué le but victorieux en finale de la Coupe des Pays-Bas contre le FC Nimègue. Au niveau international, Igor Guilherme Barbosa da Paixao, né le 28 juin 2000, a été appelé pour la première fois sous le maillot de la "Seleção" en août 2023, avec la sélection olympique.

CHELSEA

L'Inter Milan pense à Nkunku

Désireux de quitter Chelsea cet été afin de retrouver du temps de jeu, Christopher Nkunku (27 ans, 48 matchs et 15 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) n'a toujours pas trouvé un nouveau club. L'attaquant français pourrait toutefois recevoir une proposition intéressante puisqu'il est, selon La Gazzetta dello Sport, le plan B de l'Inter Milan en cas d'échec sur le dossier Ademola Lookman. Les Nerazzurri ont déjà un accord avec l'attaquant nigérian sur un contrat de cinq ans rémunéré 4,5 millions d'euros par saison, mais l'Atalanta Bergame a refusé une offre de 45 millions d'euros. L'Inter attend désormais que Lookman mette la pression pour faire avancer son transfert. Si la Dea reste inflexible, le club italien pourrait alors avancer sur Nkunku.

COORDONNÉ PAR L'OTAN

Une nouvelle voie pour la livraison d'armes américaines à l'Ukraine et financée par l'Europe

Un mécanisme coordonné par l'OTAN vise à permettre aux alliés de Kiev, de financer l'envoi d'armes américaines à l'Ukraine sur la base d'une liste prioritaire établie par cette dernière.



Un fonds commun est envisagé afin de simplifier les transferts et de contourner les lenteurs des ventes classiques. Une première tranche est actuellement en discussion. Les États-Unis, l'OTAN et leurs partenaires européens travaillent à la mise en place d'un système inédit visant à renforcer l'assistance militaire à l'Ukraine, rapporte Reuters. L'objectif est de permettre l'acquisition ou le transfert d'armes américaines, financées par les pays membres de l'OTAN, sans recourir aux procédures

longues de vente d'armement. Ce dispositif s'appuie sur une liste prioritaire des besoins militaires de l'Ukraine, connue sous l'acronyme PURL, mise à jour par les autorités ukrainiennes. Cette liste regroupe, par tranches de 500 millions de dollars environ, les équipements jugés les plus urgents. Ensuite,

les États membres de l'OTAN déterminent entre eux qui se charge de fournir ou de financer chacun des éléments. Pour faciliter ce processus, un compte commun, validé par le commandement militaire suprême de l'OTAN, pourrait être mis en place, permettant aux alliés d'y déposer des fonds destinés à

l'armement ukrainien. Les montants seraient ensuite transférés vers un compte contrôlé par les États-Unis, potentiellement au sein du Trésor américain ou via un fonds séquestre, bien que la structure exacte reste à définir. Cette nouvelle approche s'ajoute aux initiatives déjà engagées par les États-Unis, notamment via le mécanisme du Presidential drawdown authority, qui permet à la présidence américaine de puiser directement dans les stocks militaires pour « répondre à des urgences ». Par ailleurs, toujours d'après Reuters, une première tranche de livraisons est en cours de négociation. À ce jour, aucune précision n'a toutefois été apportée quant à d'éventuels versements déjà effectués. L'agence de presse britannique note qu'un élément clé de ce système réside dans le fait que les pays donateurs pourraient, en retour, reconstituer leurs stocks plus rapidement, contournant les procédures classiques de vente d'armes américaines.

R. I.

BRÉSIL

L'exécutif et les entreprises promettent des contre-mesures aux annonces de Donal Trump

Les dirigeants politiques et les groupes d'affaires brésiliens ont réagi avec force à l'annonce américaine d'une hausse des tarifs douaniers et à la sanction contre un juge de la Cour suprême brésilienne, promettant d'utiliser des "outils juridiques pour défendre la souveraineté" tout en introduisant des mesures de soutien aux secteurs affectés par les nouveaux tarifs. Le gouvernement américain a annoncé, pour rappel, mercredi dernier, qu'il imposerait des droits de douane allant jusqu'à 50 % sur les exportations brésiliennes et sanctionnerait Alexandre de Moraes, juge de la Cour suprême fédérale du Brésil qui supervise actuellement l'affaire contre l'ancien président Jair Bolsonaro. Selon un communiqué de la Maison Blanche, la nouvelle mesure ajoute 40 % au tarif de base actuel de 10 %. Les principales exportations brésiliennes, notamment le café et la viande, devraient être fortement impactées. Toutefois, certains produits clés comme le jus d'orange, le minerai de fer et les avions civils bénéfi-

cient d'exemptions ou d'un allègement partiel. Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a publié jeudi une déclaration condamnant ce qu'il a qualifié d'« ingérence inacceptable » dans le système judiciaire brésilien. Il a souligné que, si le Brésil restait ouvert au dialogue sur les échanges commerciaux bilatéraux, le pays « ne renoncerait jamais aux outils juridiques nécessaires pour défendre sa souveraineté ». Qualifiant la hausse des tarifs douaniers d'« injustifiée », le vice-président et ministre du Développement, de l'Industrie, du Commerce et des Services, Geraldo Alckmin, a confirmé qu'environ 36 pour cent des exportations brésiliennes vers les États-Unis seraient soumises au taux de 50%. Il a ajouté qu'environ 44 % des 700 articles échangés entre les deux pays ont bénéficié d'exemptions ou d'un allègement partiel. Réitérant l'engagement du gouvernement à soutenir les secteurs touchés, le vice-président a déclaré : « Nous travaillons pour garantir que les entreprises brésiliennes disposent des outils

nécessaires pour résister à l'impact de ces tarifs injustifiés. » Le ministre des Finances, Fernando Haddad, a déclaré que le gouvernement annoncerait bientôt un plan de réponse axé sur la fourniture d'une aide financière, le report des paiements d'impôts, l'accélération des remboursements de taxes à l'exportation et la réactivation des politiques de protection du travail. La Confédération nationale de l'industrie a également soumis huit propositions au gouvernement, notamment des lignes de crédit d'urgence à faible taux d'intérêt allant de 1 à 4 % par an, la prolongation des contrats de financement à l'exportation et le rétablissement du Programme de protection de l'emploi, visant à minimiser les effets des tarifs américains. Les chefs d'entreprise et les responsables ont averti que les nouveaux tarifs pourraient perturber les flux commerciaux, réduire l'emploi et mettre à rude épreuve les chaînes d'approvisionnement industrielles, en particulier dans les secteurs agricole et manufacturier.

R. I.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À L'UE

Entrée en vigueur partielle hier du règlement européen

Une partie du règlement européen sur l'IA est entrée, hier, en vigueur. Les éditeurs d'IA générative doivent désormais divulguer les sources ayant servi à entraîner leurs modèles. Le texte impose aussi des obligations de sécurité. Plusieurs entreprises demandent plus de temps pour s'adapter aux nouvelles exigences. Depuis ce samedi 2 août, l'intelligence artificielle entre dans une phase de régulation active au sein de l'Union européenne. Pour la première fois, les entreprises qui proposent des IA génératives au

grand public, comme ChatGPT, DeepSeek ou Microsoft Copilot, doivent révéler sur quels types de contenus leurs systèmes ont été formés. Cette exigence marque le début de l'application progressive du règlement européen sur l'IA, adopté l'année dernière. Désormais, les éditeurs de ces technologies sont obligés de préciser si leurs modèles ont été entraînés à partir de livres, d'articles, ou d'images. Ils doivent indiquer si ces ressources sont protégées par le droit d'auteur, ou si elles appartiennent au domaine public. En cas de protection

juridique, le consentement des ayants droit est requis, tout comme une éventuelle compensation. Ce cadre vise à permettre une meilleure identification des sources utilisées lors de la conception des modèles d'IA. Il s'agit notamment de clarifier si les contenus relèvent d'un usage libre ou s'ils nécessitent une autorisation explicite. Cette transparence a également pour but de faciliter, en cas de litige, l'accès à des recours pour les personnes concernées. Certaines entreprises du secteur ont exprimé leurs réserves, évoquant un manque de clarté

dans les obligations imposées et demandant un délai supplémentaire pour s'y conformer. Elles soulignent notamment que le calendrier de mise en œuvre est serré, alors que les modalités techniques restent, selon elles, incomplètement définies.

En parallèle des questions liées aux droits d'auteur, les nouvelles règles introduisent des exigences sur la sécurité des systèmes d'IA. Les autres dispositions du règlement, plus larges, entreront en vigueur à partir de l'année prochaine.

R. I.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DE LA TURQUIE, ALI YERLIKAYA

« Arrestation de 26 terroristes de daech à travers 14 villes du pays »

La Turquie a arrêté 26 membres présumés du groupe terroriste Daech. Lors d'opérations de ses services de sécurité dans 14 villes du pays, dont Ankara et Istanbul, a déclaré hier, le ministre de l'Intérieur du pays, Ali Yerlikaya. Les détenus sont accusés de diffuser de la propagande terroriste via les plateformes de médias sociaux et de financer des soi-disant organisations d'aide affiliées à l'EI, a déclaré Yerlikaya dans un communiqué sur la plateforme de médias sociaux X. De nombreux documents organisationnels et matériels numériques ont également été saisis au cours des opérations, a-t-il précisé, sans préciser la période des opérations. « Notre lutte contre le terrorisme ne se limite pas aux opérations de terrain des forces de l'ordre », a-t-il déclaré. « Il s'agit d'une réponse étatique multidimensionnelle englobant la sécurité, le renseignement, la communication et la coopération internationale. » La Turquie a désigné l'EI comme organisation terroriste en 2013, l'accusant d'une série d'attentats meurtriers dans le pays. Depuis, elle mène des opérations antiterroristes, tant en Turquie qu'à l'étranger, pour réprimer ses membres et ses activités.

R. I.

COLOMBIE

L'ex-président Alvaro Uribe condamné à 12 ans d'assignation à résidence

L'ancien président colombien Alvaro Uribe a été condamné en première instance à 12 ans d'assignation à résidence après avoir été reconnu coupable de subornation de témoin et de fraude procédurale, devenant ainsi le premier ancien chef d'Etat de l'histoire du pays à être condamné pénalement. La juge Sandra Heredia a prononcé sa sentence vendredi à Bogota, ordonnant à Uribe de purger sa peine à son domicile de Rionegro, dans le département d'Antioquia. Il lui est également interdit d'exercer une fonction publique pendant plus de huit ans et a été condamné à une amende d'environ 3,4 milliards de pesos colombiens (environ 825 000 dollars américains). Cette condamnation fait suite à une affaire remontant à 2012, lorsqu'Uribe avait accusé le sénateur Ivan Cepeda d'avoir manipulé les témoignages d'anciens paramilitaires. La Cour suprême de justice colombienne avait rejeté ces accusations et ouvert une enquête sur Uribe en 2018. Uribe, qui a dirigé la Colombie de 2002 à 2010, a déclaré qu'il préparait un appel. La décision du tribunal fait suite à plus d'une décennie d'enquête et à un procès public de plusieurs mois qui a débuté en février.

R. I.

LE MAE TURC HAKAN FIDAN

Ankara qualifie d'"inacceptables" les tentatives sionistes d'expulser les Ghazaouis et d'annexer la Cisjordanie occupée

Le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a déclaré que les actions de l'entité sioniste visant à expulser les Palestiniens de la bande de Ghaza de leurs terres et à annexer la Cisjordanie occupée "sont inacceptables", a rapporté samedi l'agence de presse Anadolu.



S'exprimant lors d'un entretien vendredi à Istanbul avec Mohamed Ismail Darwish, chef du Conseil de la Choura du mouvement de résistance palestinien Hamas, Fidan a affirmé que l'entité sioniste "poursuit une politique de génocide en affamant la population de Ghaza", et que le dénommé Netanyahu "n'est pas sincère dans sa volonté de parvenir à un cessez-le-feu" dans l'enclave palestinienne. Il a accusé ainsi l'entité sioniste de "vou-

loir briser la résistance des Ghazaouis en faisant traîner les pourparlers et en imposant des déplacements forcés". Par ailleurs, Fidan a noté que le soutien international en faveur des Palestiniens "ne cesse de croître". Il a également insisté sur l'isolement croissant de l'entité sioniste face à la reconnaissance de l'Etat palestinien par de nombreux pays. De plus, Fidan a réaffirmé que le soutien de la Turquie à la cause

palestinienne "se poursuivra de la manière la plus ferme", tout en rejetant les tentatives de l'entité sioniste d'annexer la Cisjordanie occupée. Pour sa part, la délégation du Hamas citée par des sources diplomatiques, a souligné que l'aide humanitaire autorisée à entrer à Ghaza reste largement insuffisante, dénonçant l'intransigeance de l'entité sioniste dans les négociations de cessez-le-feu. Depuis le 7 octobre

2023, l'armée de l'occupation sioniste mène une agression génocidaire sur Ghaza, ignorant les appels internationaux à un cessez-le-feu immédiat. Plus de 60.000 Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs au cours de cette agression qui se poursuit sans relâche, selon les derniers chiffres des autorités palestiniennes de la santé.

R. I.

JAPON

Record de chaleur battu en juillet

Le Japon a connu son mois de juillet le plus chaud depuis 1898, a indiqué l'agence météorologique nationale (JMA), à l'heure où le changement climatique favorise des vagues de chaleur étouffantes à travers le monde. C'est la troisième année consécutive que l'archipel enregistre la température moyenne mensuelle la plus élevée pour un mois de

juillet, a-t-elle souligné. Les températures dans le pays ont été supérieures de 2,89 C par rapport à la normale", a précisé la JMA, battant le record de juillet 2024 (2,16 C). Mercredi, le Japon avait enregistré une température historique de 41,2 C dans la région occidentale de Hyogo, après que le pays a déjà connu un mois de juin le plus chaud de son histoire. "Le mois prochain devrait continuer à apporter une chaleur intense dans tout le pays", a mis en garde l'agence météorologique japonaise. L'archipel a également connu en juillet de faibles précipitations dans un grand nombre de régions, notamment dans le nord de l'archipel et plus particulièrement dans les zones situées le long du littoral de la mer du Japon, a-t-elle ajouté. Cette année, la saison des pluies s'est terminée dans l'ouest environ trois semaines plus tôt que d'habitude. Les scientifiques affirment que le changement climatique d'origine humaine rend les vagues de chaleur plus intenses, plus fréquentes et plus

généralisées. Les météorologues japonais mettent en garde contre tout lien direct entre des conditions météorologiques spécifiques (comme une forte chaleur à une période donnée) et le changement climatique sur le long terme. Mais ils n'en observent pas moins que le réchauffement climatique alimente ces dernières années des phénomènes météorologiques imprévisibles. L'été 2024 avait été le plus chaud jamais enregistré, à égalité avec le niveau record observé en 2023, suivi de l'automne le plus chaud depuis le début des relevés il y a 126 ans. Les cerisiers japonais, emblématiques de l'archipel, fleurissent plus tôt en raison de températures plus chaudes, voire ne fleurissent pas complètement, les automnes et les hivers n'étant pas assez froids pour déclencher la floraison. Autre signal frappant: l'icône calotte neigeuse du mont Fuji n'est apparue l'an dernier que début novembre, contre début octobre en moyenne.

R. I.

ETATS-UNIS

Une fusillade fait quatre morts dans une ville du Montana

Quatre personnes ont été tuées vendredi matin lors d'une fusillade à Anaconda, une ville de l'Etat américain du Montana (nord-ouest), ont rapporté les médias locaux, citant des responsables des forces de l'ordre. La fusillade a eu lieu dans l'établissement The Owl Bar, a rapporté NBC Montana. Le suspect a été identifié comme Michael Paul Brown, selon un communiqué posté sur Facebook par le Centre des forces de l'ordre du comté d'Anaconda-Deer Lodge, situé dans le sud-ouest du Montana "Veuillez noter que le suspect de la fusillade est considéré comme armé et très dangereux", indique-t-il. Les autorités ont publié une photo du suspect et conseillé aux habitants d'éviter la région de Stumptown et ses environs. La patrouille autoroutière du Montana a également indiqué sur Facebook "une forte présence de forces de l'ordre à l'ouest d'Anaconda près de Stumptown Road et d'Anderson Ranch Loop Road". "Les autorités recherchent un suspect dont on pense qu'il est armé. Veuillez éviter la zone",

R. I.

AUTRICHE

L'inflation atteint un nouveau sommet depuis avril 2024 à 3,5 %

Le taux d'inflation en Autriche a continué d'augmenter en juillet, les prix à la consommation étant principalement tirés par les biens industriels, selon la dernière estimation publiée vendredi. « Le taux d'inflation devrait atteindre 3,5 % en juillet 2025, contre 3,3 % en juin. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis avril 2024 », a déclaré Thomas Burg, directeur général des statistiques de l'Office autrichien de la statistique. Il a attribué cette hausse principalement aux biens industriels, qui ont augmenté de 1,4 % sur un an en juillet, contre une hausse de 1 % en juin. Les prix de l'énergie ont également augmenté de 4,3 % par rapport à juillet 2024, contre 3,5 % en juin. Le gaz et le fioul domestique ont eu un effet beaucoup moins modérateur sur les prix en juillet qu'en juin, a déclaré M. Burg. Le taux d'inflation dans le secteur des services est resté quasiment stable à 4,5 %. Ce secteur continue de contribuer le plus à l'inflation globale, a déclaré M. Burg. La hausse des prix dans le secteur de l'alimentation, du tabac et de l'alcool est également restée élevée à 4,4 %, a-t-il ajouté.

R. I.

QATAR

La 2^e phase de l'approvisionnement de la Syrie en électricité lancée

Le Qatar a annoncé le lancement, depuis hier, de la deuxième phase de son initiative d'approvisionnement en électricité de la Syrie, selon un communiqué du Fonds du Qatar pour le développement (QFFD). La deuxième phase fournira 800 mégawatts d'électricité pendant une année entière, avec des approvisionnements acheminés via l'Azerbaïdjan et la Turquie, indique le communiqué. Ce soutien contribuera à augmenter l'approvisionnement en électricité à cinq heures par jour, ce qui représente une amélioration quotidienne de 40 pour cent pour plus de 5 millions d'abonnés en Syrie, a-t-il déclaré. L'électricité sera reçue à la centrale électrique d'Alep et distribuée dans différentes villes et quartiers de Syrie. La première phase, qui a fourni une capacité de 400 mégawatts, a réussi à augmenter la disponibilité de l'électricité dans les zones vitales de 16 à 24 heures par jour. Avec l'annonce de la deuxième phase, la valeur totale des contributions du QFFD au secteur électrique syrien dépasse désormais 760 millions de dollars américains.

R. I.

THAÏLANDE

La tempête Wipha a fait six morts

La tempête tropicale Wipha, qui frappe la Thaïlande depuis dix jours, a déjà fait six morts et affecté plus de 230.000 personnes à travers le pays, ont déclaré hier, les autorités en charge de la gestion des catastrophes. Depuis le 21 juillet, les fortes pluies qui accompagnent cette tempête ont entraîné des inondations dans 12 provinces, principalement au nord et au centre du royaume, selon le Département thaïlandais de prévention et de mitigation des catastrophes. "Nous surveillons de près les conséquences de Wipha et nous nous coordonnons avec les provinces affectées afin de venir en aide à ceux qui en ont besoin", a-t-elle déclaré dans un communiqué. Selon les services météorologiques du royaume, les précipitations devraient se calmer dans les prochains jours. La saison de la mousson (mai-octobre) apporte son lot de fortes pluies chaque année, mais les scientifiques ont alerté sur le risque d'intensification des intempéries liés au dérèglement climatique.

R. I.

VIETNAM

Huit morts et trois disparus lors de crues soudaines dans le nord du pays

Huit personnes sont mortes et trois autres sont portées disparues à la suite d'inondations et de glissements de terrain survenus ces derniers jours dans la province vietnamienne de Dien Bien (nord), a rapporté hier, l'agence de presse officielle VNA. Une soixantaine de maisons avaient été emportées ou endommagées par les eaux de crue, selon l'Autorité vietnamienne de gestion des catastrophes et des digues et 30 villages demeurent isolés en raison de l'interruption de la circulation. Près de 700 personnes, dont des policiers, des militaires, des miliciens locaux et des membres de diverses organisations de masse, ont été déployées pour rechercher les disparus. Lors d'une visite dans la commune de Xa Dung samedi matin, le vice-Premier ministre Tran Hong Ha a exhorté les autorités locales à agir rapidement pour s'assurer qu'aucun habitant ne souffre de la faim, ne soit coupé du monde pendant de longues périodes ou n'ait pas accès à l'information.

R. I.

**Recette
du jour****Poulet Crispy et
Tagliatelles
Alfredo****Ingrédients pour 4
personnes:**

- 400 g Aiguillettes de poulet
- 500 g Tagliatelle
- 40 g Parmesan râpé
- 200 ml Crème liquide
- 60 g Chapelure panko
- 2 pièces Ail
- 1 Œuf
- 2 traits Huile d'olive
- 2 pincées Sel & poivre

Préparation de la recette

1. Découpez aromatiques
Faites bouillir une casserole d'eau salée pour cuire les tagliatelle.

Épluchez et hachez l'ail.

2. Crème de la crème
Chauffez une sauteuse ou une poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y suer l'ail 1 à 2 min en remuant. Versez ensuite la crème (cf. quantité), salez, poivrez. Portez à frémissements puis, coupez le feu.

3. Trempette
Versez la chapelure panko dans un bol. Cassez et battez l'œuf (cf. quantité) dans un autre avec 3 càs* d'eau, salez et

poivrez.
Vous pouvez remplacer l'œuf par un yaourt.
Trempez le poulet dans l'œuf battu puis dans la chapelure.
4. Aller-retour
Chauffez une autre poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y cuire le poulet pané 3 min par face, jusqu'à ce qu'il soit doré et chaud à cœur.
Si besoin, baissez le feu en cours de cuisson pour éviter que ça ne brûle.
5. Sauce Alfredo
Plongez les pâtes dans l'eau bouillante pendant 3

min.
Conservez une louche d'eau de cuisson. Égouttez les pâtes et plongez-les dans la crème puis, versez l'eau de cuisson et le parmesan dans la sauteuse. Remuez à feu doux jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse et enrobe bien les pâtes.
6. Creamy chicken
Servez le poulet pané avec les tagliatelles Alfredo et parsemez d'herbes fraîches si vous en avez !

**Gâteau du Jour****Gâteau nuage
chocolat****Ingrédients pour 8
personnes:****Le biscuit**

3 oeufs (3 blancs + 2 jaunes)
100 g de sucre de canne
15 g de fécule de maïs
30 g de farine de riz
30 g de cacao non sucré

La mousse

170 g de chocolat noir
5 blancs d'oeufs

Matériel

batteur électrique
moule à charnière de 20 cm de diamètre
Rhodoïd
papier sulfurisé

PRÉPARATION:

Préchauffez le four à 180 °C



(th. 6), Montez les 3 blancs d'oeufs en neige en versant petit à petit le sucre de canne. Incorporez ensuite les jaunes. Tamisez la fécule de maïs, la farine et le cacao. Ajoutez-les délicatement au mélange précédent.

Découpez une feuille de papier sulfurisé du diamètre de votre moule et déposez-la dans le fond de ce dernier sans le beurrer. Versez la préparation. Enfourez pour 15 min. À la sortie du four, ne démoulez pas le gâteau. Faites fondre le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes. Montez les 5 blancs d'oeufs en neige et incorporez le chocolat noir. Placez un film Rhodoïd sur les parois internes du moule et versez la mousse sur le gâteau refroidi. Laissez reposer 4 h au réfrigérateur. Passez une lame de couteau entre le moule et le Rhodoïd afin de décoller le gâteau des parois. Ouvrez la charnière et retirez le film.

Conseil du jour**Le
saviez-
vous ?**

Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.
Il apaise le cuir chevelu sensible.
Il se débarrasse de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.
Il est aussi très efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.

**Bon à savoir !**

Pourquoi faut-il faire une cure détox ?
Naturellement, l'élimination des déchets et toxines de notre organisme se fait par des organes spécialisés appelés les organes «émonctoires».

Il y a 5 organes émonctoires:
le foie, les reins, les poumons, la peau, les intestins.

**Astuce du jour:**

utilisations méconnues du papier d'aluminium

- Débarrassez les rouilles qui se fixent sur des objets métalliques (robinet, tuyau, ...) avec du papier d'aluminium.
- Aiguiser vos ciseaux avec du papier d'aluminium.
- Pour boucler les cheveux avec du fer à lisser, il n'y a pas meilleur allié.
- Le papier d'aluminium peut aussi être utilisé pour nettoyer les bijoux en argent.

**CITATION
DU JOUR**

« L'échec est l'épice qui donne sa valeur à la réussite. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

FESTIVAL INTERNATIONAL "L'ÉTÉ EN MUSIQUE"

La 8e édition du 7 au 14 août à Alger

La 8e édition du festival culturel international "l'été en musique" se tiendra du 7 au 14 août prochain au théâtre de plein air du Casif à Sidi Fredj (Alger), avec la participation d'artistes venus d'Algérie et d'autres pays africains, indique un communiqué du commissariat du festival.

Placée sous le slogan "rythme sans frontières", cette édition se veut "une grande fête artistique, mettant en lumière la diversité des rythmes africains, algériens et internationaux, à travers une programmation variée" regroupant des artistes et musiciens d'Algérie, de Tunisie, de Guinée, de Sierra Leone, du Ghana, du Togo et d'autres pays. Organisé par le



commissariat en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, ce festival vise à "encourager la créativité artistique contemporaine, à valoriser la musique patrimoniale, à favoriser les échanges culturels et à offrir

un espace professionnel à la créativité des jeunes", selon les organisateurs. Cette manifestation célébrera toutes les formes d'expression musicale, allant du patrimoine algérien comme le raï et l'art targui au jazz, à l'afrobeat, aux musiques du monde, au rap et d'autres genre. Parmi les artistes participant à cette édition figurent Moh Milano, Djailil Palermo, le groupe El Dey, Cheb Hamidou, Mohamed Allaoua, Salim Chaoui et le groupe targui "Tikoubaouin". La rappeuse Miss Kala (Guinée), le rappeur Hinga the Venom (Sierra Leone) et le groupe tunisien Mizawan seront également au rendez-vous. L'édition 2024 du festival avait été organisée parallèlement à la manifestation culturelle Canex Wknd (Weekend de la créativité africaine 2024), donnant ainsi une place centrale à la dimension africaine et mettant en lumière les talents de la musique africaine.

HARRISON FORD REMBOBINE SA CARRIÈRE :

« On m'a dit que je n'avais aucun avenir dans le cinéma »

S'il avait pressenti le succès d'Indiana Jones, il ne se doutait pas que la saga Star Wars atteindrait les étoiles. Dans une interview à Variety, le vétéran du cinéma partage souvenirs et anecdotes de tournage.

Harrison Ford est un jeune acteur dans le vent. Après avoir accroché son nom aux génériques de sagas culte, il s'aventure sur le petit écran. Dans 1923, une série qui explore la période de la Prohibition depuis un ranch du Montana. Dans Shrinking, il prête ses traits à un psy qui manque d'éthique professionnelle, mais pas de sens de l'humour. Pour le plus grand plaisir de Ford, qui l'a confié au cours d'une interview au magazine américain Variety.

L'acteur de 83 ans y rembobine sa carrière souvent sous l'angle de l'anecdote. À l'entendre, rien ne s'est passé comme prévu. « Lors de ma première année d'université, je cherchais dans le catalogue un cours qui pourrait m'aider à améliorer ma moyenne ». Le mauvais élève Ford opte pour le théâtre, en n'ignorant qu'il serait lui-même amené à monter sur scène. Coup de foudre. « J'aimais me déguiser et me faire passer pour quelqu'un d'autre. »

L'ÂGE D'OR DU NOUVEL HOLLYWOOD

En 1966, il incarne un groom dans le polar Dead Heat on a Merry-Go-Round. Son nom n'apparaît pas au générique. Il se trouve alors sous contrat avec Columbia Pictures pour la maigre somme de 150 dollars par semaine. « Avec tout le respect que cela implique », précise Harrison Ford, qui apporte des preuves : « Le responsable du programme des nouveaux talents m'a dit que je n'avais aucun avenir dans le milieu. Ce qui était normal. Puis il m'a demandé de me faire couper les cheveux comme Elvis Presley. Je n'ai pas accepté. »

Sans toucher à sa coupe de jeune premier, le jeune homme rejoint le casting de American Graffiti (1973). Le tournage ? Joyeux et désargenté. « J'ai failli me faire virer pour avoir pris deux beignets au lieu d'un seul que je méritais. » Il ne quittera plus le taiseux George Lucas, qui le transforme en Han Solo en 1977 sur le plateau de Star Wars. Harrison Ford ne se doute pas du triomphe à venir de la saga.

Aux côtés de Lucas, Francis Ford Coppola ou Steven Spielberg, le comédien a vécu l'âge d'or du Nouvel Hollywood. « À la fin des années 1970 et tout au long des

années 1980, il y a eu un groupe de jeunes cinéastes, tous très indépendants, qui voulaient faire des films à leur manière », se souvient-il. Pour autant, l'idée de passer derrière la caméra ne lui traverse pas l'esprit. « Je n'ai jamais espéré être autre chose qu'un acteur de genre. »

Harrison Ford partage ses souvenirs. Les cinquante jours de tournage de nuit et « sous la pluie », pour Blade Runner. Sean Connery, à qui il a donné des leçons de conduite lors de La Dernière Croisade. Au chapitre d'Indiana Jones, le comédien avait pressenti le succès du premier opus, sorti en 1981, qui a redonné un coup de fouet au film d'aventures. Avec Le Cadran de la destinée (2023), il a pu réaliser son souhait de voir Indiana « confronté aux conséquences de sa vie ».

LOIN DE LA RETRAITE

L'acteur reconnaît avoir apporté des coups de pinceau à un dialogue de Star Wars et au montage de Blade Runner (il a milité pour supprimer la voix off prévue au départ). Mais il se montre plus disert au sujet de Witness, le long-métrage de Peter Weir sorti en 1985. Il y campe - sur une musique de Maurice Jarre - un policier

lancé aux trousseaux d'un tueur dans la communauté Amish. « J'ai adoré dans ce film la période de préproduction. Peter ne connaissait rien aux Amish, alors il est parti se renseigner sur eux et moi, je suis parti faire des recherches sur la police. On s'est retrouvés deux semaines plus tard pour discuter de ce qu'on avait appris. Et ça a été inclus dans la réécriture. (...) J'étais vraiment satisfait du film qu'on était en train de faire. »

Contrairement à d'autres figures de Hollywood, cet ancien soutien de Kamala Harris se garde de tomber à bras raccourcis sur l'actuel locataire de la Maison-Blanche. Tout juste fait-il comprendre que l'ère Trump ne le réjouit pas vraiment. L'octogénaire regrette la polarisation des idées et espère un retour au « juste milieu ».

Le vétéran du cinéma a désormais troqué le fouet d'Indiana pour le calepin d'un psy. Le mot retraite ne fait pas pour autant partie de son vocabulaire. « C'est l'une des choses que je trouvais attirantes dans le métier d'acteur : on a aussi besoin de personnes âgées pour jouer des rôles de personnes âgées », s'amuse-t-il, en jetant un œil serein sur le cadran de sa destinée.

CONCOURS DE LA NOUVELLE "OUM SIHAM"

Prolongation du délai de participation jusqu'au 15 août

L'association culturelle "Athar El Abirine" d'Oran a annoncé la prolongation du délai de participation à la 5e édition du concours de la nouvelle dédié à la défunte écrivaine "Oum Siham" jusqu'au 15 août prochain, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'association. La décision a été prise afin d'offrir la possibilité au plus grand nombre de créateurs de participer à ce concours qui rend hommage à l'écrivaine disparue "Oum Siham", a indiqué à l'APS le romancier Cherif Rouane. A ce

jour, 35 participants issus de différentes wilayas se sont inscrits à ce concours, qui se tient sous le slogan "L'écriture, un engagement et une responsabilité", indique-t-on. Lancé en juin dernier, le concours devait initialement clôturer la réception des textes le 31 juillet courant, selon la même source. Ce concours, ouvert aux créateurs de tous âges dans le domaine de la nouvelle, vise à découvrir de jeunes talents, à les encadrer et à les encourager à poursuivre leur parcours dans ce domaine. Il décernera un prix en hommage à

l'écrivaine et poétesse Amaria Belal, connue sur la scène littéraire sous le nom de "Oum Seham", décédée en janvier 2021. La regrettée a publié plusieurs recueils de poésie tels que "Abjadiat Novembre", "Témoin de l'époque" et "Palestine", et autres poèmes qui glorifient l'héroïsme des Moudjahidines et des Martyrs de la Glorieuse Guerre de libération ainsi que la lutte du peuple palestinien. Elle laisse également un riche répertoire de nouvelles, dont "Quai beyrouthin" et "Chroniques d'Oum Ali".

INITIATIVE ART 2

16 porteurs de projets innovants retenus

Seize (16) porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, retenus dans le cadre de la 2e édition du programme "Initiative Art" visant à encourager les start-up à investir dans les domaines de la culture et à contribuer à la transition économique du pays, ont été annoncés jeudi à Alger. L'annonce a été faite à l'occasion du lancement de la 2e édition de "Initiative Art" (31 juillet-3 août) organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA). Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Mohamed Sidi Moussa, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a souligné que ce "programme ambitieux" destiné aux jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, vise à "créer un espace favorable aux innovateurs pour développer leurs idées et les transformer en projets durables contribuant à la promotion de l'économie culturelle nationale et à renforcer la place de l'Algérie en tant qu'incubateur d'énergies créatives". Le ministre a rappelé que le ministère s'est lancé, depuis l'année dernière, dans l'organisation de la 1ère édition de "Initiative Art", en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et ce dans le cadre de "la stratégie nationale de la propriété intellectuelle visant à mettre en place un cadre global pour protéger l'innovation et encourager la créativité en tant que vecteur essentiel du développement". De son côté, le directeur du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, M. Mohamed Salek Ahmed Athmane, a salué le "grand succès" de la première édition du programme "Initiative Art" en Algérie, grâce à "l'attention particulière accordée par les hautes autorités algériennes à la culture, au patrimoine national, aux arts et au développement des industries culturelles et créatives". Le responsable a souligné que l'Algérie est le "premier pays arabe à bénéficier de ce programme qui vise à identifier les défis auxquels sont confrontées les start-up, à y apporter des solutions et à accompagner des experts en affaires et en propriété intellectuelle pour élaborer une stratégie spécifique aux entreprises actives dans le domaine de l'industrie créative". Le programme "Initiative Art 2" a vu la sélection de 16 porteurs de projets innovants parmi 100 candidats, en se basant sur leur capacité à contribuer au développement du secteur culturel à travers des modèles novateurs soutenant l'économie créative. Les participants bénéficieront pendant quatre jours, d'ateliers pratiques portant sur les domaines de l'analyse de marché, de la modélisation économique, de la mobilisation stratégique des droits de propriété intellectuelle, ainsi que de la communication créative.

Mots fléchés

1 - Extirpation d'un organe - 2 - Fleuve d'Italie - Garçon d'écurie - Supprimées - 3 - Mille-pattes - Vieux boucliers - En chœur - 4 - Limite - Consonne double - Affluent du Danube - 5 - Hors service - Alliance - 6 - Irruption - Capucin - 7 - Œuf de pou - Désert - Romains - 8 - Aluminium - Suffixe - Minée - 9 - Fenouil - Pays islamique - 10 - Apprêtées - Direction.

Usurpations	Blafard	Ville allemande	Rauques	Investir
Salaires	Conjonction	Utilise	Embobinées	Pronom
Pressés				
Paresseux	Réfléchi	Points opposés		Consonne double
	Bouilles	Râpées		
Forme d'être		Érosion		
Peau-rouge		Stère		
	Hitlérien	Désert		
	Europium	Crochets		
Sans chef				Station
Autruche				
		De près	Argon	
		Périodes	Richesse	
Entrée en matière	Élan			Boisson anglaise
Anonyme	Bureau postal			
	Tour	Battit le pavé		
	Arsenic	Double voyelle		
Gâtées			Article	
Base				
			Gomme	

I	F	E	E	T	R	E	L	A	E	U	H	O	C	E	T	S	H
E	N	I	S	B	I	E	N	T	E	L	A	G	S	N	Y	A	E
I	T	F	T	I	E	T	I	A	F	E	D	I	A	S	R	C	V
E	N	I	E	C	R	P	E	I	N	E	R	N	T	A	N	I	N
L	S	T	L	C	E	P	F	A	S	C	E	E	N	A	C	A	E
I	R	A	R	I	T	F	M	T	R	V	M	G	L	I	R	E	V
C	U	M	R	U	B	I	F	E	A	E	U	E	E	C	T	T	U
A	O	E	I	E	S	E	O	E	I	E	V	U	E	D	N	I	E
F	C	R	O	S	T	E	D	N	C	A	X	E	R	P	E	D	R
T	E	T	T	I	A	I	E	O	F	T	D	E	R	S	V	R	P
A	P	I	R	R	T	S	U	F	E	A	N	E	C	E	E	U	F
U	U	A	O	P	U	R	R	R	V	E	C	E	C	R	N	S	I
Q	O	R	D	E	T	E	C	E	G	I	L	E	U	E	I	D	T
I	R	T	R	O	U	S	R	A	S	E	T	U	O	B	N	T	C
L	T	E	I	S	I	S	T	I	R	S	I	A	R	A	M	T	E
E	V	S	E	D	E	X	O	A	R	E	I	T	R	U	O	C	F
R	T	N	A	I	R	N	T	A	U	P	E	N	I	A	R	T	F
E	N	I	A	S	E	T	E	R	C	A	E	B	R	U	O	C	A

ACRETE - AFFECTIF -
AFFREUSE - ALERTE -
AMER - AVENANT -
AVERSE - BIEN - BOUT -
COHUE - COURBE -
COURS - COURTIER -
COURTOIS - CRISE -
DEBILITE - DECENT -
DEFAITE - DISCRET -
DORTOIR - ECRAN -
ECRIT - EFFECTIF -
ELANCE - EMPRISE -
EVENT - FACILE -
GALET - HARANGUE -
INFECTION - INTRUSE -
MARAI - PEINE - PRE-
CISION - PREUVE -
PRISE - RELIQUAT -
RENEGAT - REVEREND
- Riant - Saine - SCEL-
ERAT - STATUT - SUR-
DITE - SYSTEME -
TAUPE - TRAIN - TRAIT
- TROUPE - VEREUSE -
VICIEUX

MOTS MASQUÉS IDIOLECTE

Les courses en direct



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA
DIMANCHE 3 AOÛT 2025 - PRIX : FAIZAOUI - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Golf d'Hem, sur sa valeur

C'est un lot de 14 coursiers assez mal lotis de par leur total gains, qui s'aligneront sur les ordres du starter ce dimanche à l'hippodrome de Djelfa dans le prix Faizaoui qui servira de support au pari quarté et quinté, et qui se déroulera sur la distance de 1200 mètres, une distance qui tient la cote pour avoir été programmée à volonté durant pratiquement toute la saison hippique en cours dont le but recherché est tout à fait évident, à savoir donner lieu de par le parcours retenu à une grosse arrivée, sachant que tout cheval possède en théorie 1200 mètres, dans le ventre comme on dit en jargon hippique et où il faudra encore une fois s'élancer sur le bon pied car les mauvais départ sont toujours synonyme de débâcle lors du lancement de la pointe finale à moins de 100 mètres du poteau d'arrivée où les chevaux les plus rapides et qui négocient bien leurs sorties des stalles sont très souvent de la partie, mais parfois des chevaux des coursiers bien cotés, pour avoir une parenthèse de parcours comme celui du jour n'arrangent en aucun cas les intérêts des chevaux d'une manière générale risquant à la longue d'en payer le prix fort. Nous savons qu'à force de s'user sur des parcours réduits ils voient leurs brillante carrière brisée, alors qu'ils étaient promus à un bel avenir, et dans l'épreuve qui nous intéresse à part le mâle gris de 6 ans Golden Boy d'Hem et au-dessous de ce lot, mais le reste des engagés ont tous la chance d'être sur le podium, ceci rajoute à la difficulté de ce pari, il faudra donc ratisser encore une fois large pour essayer de décrocher les bons numéros où les surprises vont être nombreuses, alors la condition de la course du jour réservée aux chevaux, n'ayant pas totalisés la somme de 196 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. GOLF D'HEM.** Ce classique coursier effectuera sa rentrée après 5 mois d'absence, à mon avis vu le lot présent n'aura pas la tâche difficile.
- 2. MAROUANE SAT.** Il reste sur une belle victoire lors de sa dernière sortie ce magnifique poulain sans expérience a démontré qu'il sera un futur champion.
- 3. NACHID.** Ce mâle bai de 9 ans, repris par le jockey de métier A. Attia, devrait largement prendre une place parmi les cinq premiers.
- 4. FEMINA.** Elle reste sur des résultats en dents de scie, depuis le meeting d'hiver

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
HARAS DU PAON	1	GOLF D'HEM	K. RAHMOUNE	57	6	L. RAHMOUNE
M. TOUISSAT	2	MAROUANE SAT	T. MEGOUCI	57	2	AB. MEGOUCI
M. BENAROUSSE	3	NACHID	A. ATTIA	56	1	A. BENGANA
R. BOURMEL	4	FEMINA	JJ : Y. MOUISSI	56	12	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	5	DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	55	4	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIDJA	6	NAMIRA	R. BAGUIRA	55	5	A. NASRI
M. BOUKHALAT	7	HADIL DE CHOC	S. BENYETTOU	55	7	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	8	HADJLA D'HEM	D. BOUBAKRI	55	9	L. RAHMOUNE
M. ZAIRI	9	EL MAHIBE DE DILMI	B. GACEM	55	3	B. GACEM
M. ZAIRI	10	DJELTA EL HOCINE	H. RAACHE	55	14	B. GACEM
A. TAIEB	11	GOLDEN BOY D'HEM	B. BAGUIRA	55	8	B. GACEM
S. HADJI	12	CHIHAB MAGRA	F. CHAABI	54	10	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	13	OYOUNKOU	M. THAMEUR	53	11	PROPRIÉTAIRE
CH. AIDA	14	DOUDJAT HIDHAB	JJ : MA. AIDA	53	13	CH. AIDA

sauf que cette fois est entre les mains de l'efficace Youcef Mouissi, elle pourra venir créer la surprise.

5. DOGHAM. Ce jeune mâle de 4 ans commence à prendre confiance, et cela suite à sa dernière tentative, où il est sorti victorieux sur la même distance du jour.

6. NAMIRA. Cette pensionnaire du grand Haras de Sridja reste sur de beaux palmarès 2 fois, 2ème place et une victoire, cette fois visera la plus haute marche du podium.

7. HADIL DE CHOC. À revoir.

8. HADJLA D'HEM. Sa dernière course à Djelfa s'est soldée par une 5ème place où cette fois le doyen des jockeys qui tient les rênes. Méfiance.

9. EL MAHIBE DE DILMI. Il n'est pas régulier dans ses sorties, même cette fois encore sa tâche sera difficile.

10. DJELTA EL HOCINE. Une jeune coursière très rapide et accrocheuse à mon avis avec le crack jockey Hamza Raache, elle va négocier un beau accessit.

11. GOLDEN BOY D'HEM. Au-dessous du lot.

12. CHIHAB MAGRA. Je prends en considération sa 5ème place sur les mêmes pistes de Djelfa et reconduit par son

fétiche jockey F. Chaabi, il peut venir chambouler l'arrivée.

13. OYOUNKOU. Elle a encore changé de partenaire, donc sa tâche sera difficile.

14. DOUDJAT HIDHAB. Elle reste sur de mauvais essais après une belle victoire sur 1000 mètres le mois de juin à El Eulma, cette vieille femelle a besoin d'un petit repos.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

1. GOLF D'HEM - 6. NAMIRA - 2. MAROUANE SAT - 8. HADJLA D'HEM - 3. NACHID

LES CHANCES

5. DOGHAM - 10. DJELTA EL HOCINE

Plus de 5000 comprimés psychotropes saisis à Boumerdès

Une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue, a été démantelée récemment par les éléments de brigade de recherche d'investigation (BRI) relevant des services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Boumerdès. « Agés de 26 et 33 ans, les individus ont été appréhendés en flagrant délit de commercialisation de la drogue. Ils ont été présentés devant les juridictions compétentes et ce après finalisation des procédures », lit-on dans un communiqué des mêmes services. 5 010 comprimés psychotropes ont été saisis par la même occasion ainsi que des armes blanches et une importante somme d'argent.

5 enfants morts et 13 blessés dans l'explosion d'un obus de mortier au nord du Pakistan

Cinq enfants ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessés dans l'explosion d'un obus de mortier, samedi matin, dans la province pakistanaise du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), ont indiqué des sources policières. "L'incident s'est produit vers 09h30 (heure locale) dans le district de Lakki Marwat, lorsqu'un groupe d'enfants, qui jouaient dans une zone montagneuse à proximité, ont trouvé un obus de mortier non explosé", ont déclaré les sources policières à des médias. "L'engin a explosé lorsque les enfants ont commencé à le manipuler, faisant de multiples victimes, dont cinq morts", ont ajouté les mêmes sources. Les équipes de secours ont transporté les blessés vers un hôpital voisin. Les sources ont indiqué qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer l'origine de l'engin explosif.

Six morts et 503 blessés sur les routes en 48 heures

Six (6) personnes sont décédées et 503 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec un mort et 7 blessés, suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un bus de transport de voyageurs assurant la desserte Ferdjioua-Ouargla, survenue sur la route nationale n 5 dans la Commune d'Oued Seguen, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1847 interventions pour le sauvetage de 1319 personnes d'une mort certaine, dont 431 ont été prises en charge sur place et 96 autres évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois 3 cas de noyade en mer, enregistrés respectivement dans deux plages interdites à la baignade à Tipasa et Tlemcen et dans une



plage autorisée à la baignade à Boumerdès. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'un jeune homme dans une piscine privée dans la wilaya de Djelfa. Concernant les interventions

liées aux pluies enregistrées dans la wilaya de Tamanrasset, les secours de la Protection civile ont procédé au sauvetage d'une famille composée de 12 personnes, à bord d'un véhicule cerné par la montée des eaux d'un Oued. En outre, les secours de la wilaya de Skikda sont intervenus pour l'évacuation préventive de 10 familles, suite à l'effondrement partiel d'une ancienne bâtisse en rénovation, ajoute le communiqué. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdès et Souk-Ahras, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 36 incendies dans plusieurs wilayas.



EFFONDREMENT PARTIEL D'UN VIEIL IMMEUBLE À SIKKDA
Dix familles évacuées, aucune perte humaine

Les services de la Protection civile sont intervenus dans la soirée de vendredi suite à l'effondrement partiel d'un ancien immeuble en cours de rénovation, situé dans la rue Didouche Mourad, dans la commune de Skikda. Dans un communiqué, la Direction générale de la Protection civile a indiqué que, « dix familles ont été évacuées à titre préventif, sans qu'aucune perte humaine ne soit enregistrée ». À noter que « l'intervention a mobilisé un important dispositif composé de deux camions de sauvetage et de quatre ambulances », a précisé la même source.

L. Zeggane

Perturbation dans l'AEP, aujourd'hui, dans six communes de Tizi-Ouzou

Une perturbation de l'alimentation en eau potable est prévue dimanche dans six communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, en raison de travaux de maintenance et de modernisation programmés sur le réseau, a-t-on appris samedi auprès de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE). Les communes concernées par cette perturbation, situées dans la partie Est de la wilaya, sont Aïn El-Hammam, Aït Yahia, Abi Youcef, Aït Aggouacha, Ifigha, et

une partie de Mekla, selon la même source. Les travaux, a-t-on précisé, consistent en l'installation de nouveaux équipements à la station de pompage n 2 d'Ouaït Slid, qui fait partie de la chaîne de production d'eau Souk El-Djemâa-Aïn El-Hammam. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation et de modernisation des stations de pompage, initié par la direction de l'Hydraulique, visant à améliorer le service public de l'eau potable, a-t-on noté.

L'ADE a assuré que l'entreprise responsable des travaux a mobilisé des moyens humains et matériels

importants pour garantir l'achèvement des opérations dans les meilleurs délais.

Le président iranien entame sa première visite officielle au Pakistan

Le président iranien Masoud Pezeshkian est arrivé samedi au Pakistan pour une visite d'État de deux jours, la première depuis son entrée en fonction, selon des médias locaux. Accompagné d'une délégation de haut niveau, Pezeshkian a atterri à Lahore, capitale de la province orientale du Pendjab, où il a été accueilli par la cheffe du gouvernement provincial Maryam Nawaz et son père, l'ancien Premier ministre Nawaz Sharif. À Lahore, le président iranien visitera le mausolée du poète national pakistanais Allama Iqbal avant de se rendre à Islamabad, la capitale fédérale. "Dans la capitale, Pezeshkian rencontrera son homologue pakistanais Asif Ali Zardari et tiendra des discussions élargies avec le Premier ministre Shehbaz Sharif, qui s'était rendu à Téhéran en mai", selon un communiqué du ministère pakistanais des Affaires étrangères.

Une étude révèle que la pomme de terre descend de la tomate

L'origine de la pomme de terre, l'une des cultures agricoles les plus importantes au monde, intrigue depuis longtemps les scientifiques. Mais une équipe internationale de chercheurs semble en avoir percé le secret en analysant 450 génomes de pommes de terre cultivées et 56 espèces de pommes de terre sauvages. "Les pommes de terre sauvages sont très difficiles à récupérer en échantillon, ce qui fait de ces données la collection la plus complète de données génomiques sur les pommes de terre sauvages jamais analysée", explique l'auteur principal de l'étude Zhiyang Zhang, de l'Agricultural Genomics Institute de Shenzhen, en Chine. À la suite de leurs recherches, les scientifiques ont découvert que le patrimoine génétique des pommes de terre modernes provenait de deux espèces ancestrales. D'une part, pour 60%, de l'Etuberosum, un ensemble de trois espèces venues du Chili qui ressemblent aux plants de pomme de terre modernes mais sans tubercule, la partie de pomme de terre que l'on mange. Et, d'autre part, de la tomate, pour 40% - une proportion équivalente pour l'ensemble des pommes de terre, qu'elles soient sauvages ou cultivées. "Cela indique clairement qu'il s'agit d'une hybridation ancienne plutôt que de divers échanges génétiques ultérieurs", a déclaré Sandra Knapp, botaniste du musée d'histoire naturelle de Grande-Bretagne.

EXPRESS- HISTORIQUE

Porte ouverte (8)



AUX POINGS

MISE

«L'histoire de l'Algérie nous a appris que la véritable réponse à l'occupation n'est pas la capitulation, le désespoir et le silence, mais la résistance, la détermination et la persévérance». "Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant et souverain avec El-Qods pour capitale est un droit légal et naturel ancré dans l'histoire».

Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies





Dans la journée : Dégagé
Vent : 33 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 28 km/h
Humidité : 79 %

Dohr : 12h54
Assar : 16h43
Maghreb : 19h56
Îcha : 21h26

Lundi 10 safar 1447
Sobh : 04h17
Chourouk : 05h57

PROTECTION CIVILE

La lutte contre les flammes se poursuit

Les services de la Protection civile ont indiqué, hier, avoir pu maîtriser durant les dernières 24h plusieurs incendies et feux de forêts qui se sont déclarés au niveau de plusieurs wilayas du pays.

Selon les mêmes services, l'intervention rapide et efficace des éléments de la Protection civile a permis de maîtriser à temps les flammes et d'éviter de gros dégâts. D'après le bilan de la Protection civile, à Boumerdès, un feu de broussailles a été maîtrisé au lieu-dit El nechit dans la commune de Boudouaou. Même opération effectuée dans la wilaya de Mila où un feu s'est déclenché à Mech-tet el Kaf dans la commune de Darradji Bouslah. Dans la wilaya de Sétif, deux incendies ont été éteints : le premier dans une forêt sur la route nationale n°5 dans la commune d'Oualja, et le second dans les fourrés et broussailles du Douar Sidi Moussa dans la commune de Tizi N'Be-char. À Chlef, les équipes ont réussi à éteindre un incendie de forêt dans la zone de Kaf Kala de la commune de Sidi Abd El Rahmane. Un incendie de forêt à Ter-chouine, dans la commune de Takselant à



Batna, a également été maîtrisé, selon la même source, outre un incendie de forêt d'Ouled Ali, dans la commune de Sour El Ghoulane à Bouira. Dans la wilaya de Blida, un feu de broussaille a été éteint à Houch El Kadi, commune de Souhane. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les efforts ont permis d'éteindre un feu de broussaille dans le village de H'nia, dans la commune de Draâ El Mizan. À Béjaïa, un feu a été également maîtrisé à Tala Khaled et Aïn Sakhoune, dans les communes d'Aokas et de Béjaïa. Enfin, la Protection civile note

poursuivre les efforts pour surveiller la situation dans les zones à risque afin de prévenir toute propagation des flammes.

Ania N.

L'ONM APPELLE À LA VIGILANCE « Attention, vague de chaleur aujourd'hui »

L'Office national de la météorologie (ONM) a annoncé, dans un bulletin publié, hier, une vague de chaleur touchant plusieurs wilayas du pays aujourd'hui. Dans une alerte de niveau 1 sur la carte de vigilance, l'ONM a indiqué qu'une vague de chaleur touchera les wilayas d'In Salah, Ouargla et Tindouf. Selon la même source, la validité du bulletin s'étend ce dimanche (aujourd'hui) jusqu'à 6 heures du matin de lundi.

L. Zeggane

SALON INTERNATIONAL DU DENTAIRE MDEX La 2e édition du 18 au 20 septembre prochain à Oran

La deuxième édition du Salon international du dentaire MDEX se tiendra du 18 au 20 septembre prochains au Centre de conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont annoncé, les organisateurs. En cette occasion, M^{me} Benchouk Manel Zahia, de l'agence événementielle Insolite pro, a indiqué que, «plus de 50 exposants sont attendus, lors de cette manifestation, représentant plus de 300 marques, distributeurs et start-up du secteur dentaire».

Elle a précisé que, «ce salon se veut un carrefour des innovations, des échanges scientifiques et des opportunités professionnelles dans le domaine de la dentisterie en Algérie». Le MDEX 2025 est, par ailleurs, «une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières technologies et solutions destinées à moderniser leur pratique», a-t-elle encore souligné.

R. E.

DEMANDES

À L'AADL 3 REJETÉES

L'Agence publie une note explicative

Sur sa page officielle Facebook, l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a tenu de répondre aux questions les plus fréquentes des souscripteurs au programme de logements AADL 3, dont les dossiers ont été rejetés, dans un premier temps. L'objectif étant d'aider les demandeurs à comprendre et à corriger les failles de leurs dossiers, et à déposer leurs recours.

En effet, l'agence a expliqué les conditions pour que les recours soient recevables, relevant la nécessité de la clarté et conformité des documents ; la lisibilité des documents numérisés, l'exactitude des renseignements fournis, le respect des formats et de la taille du fichier et confirmation de l'envoi du dossier. Les souscripteurs disposent d'un délai de 30 jours, à compter de la date de la notification de refus sur la plateforme électronique, pour envoyer leur recours et/ou compléter les documents manquants.

A. N.

PRÉINSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

L'annonce des résultats d'orientation ce mardi

Après l'annonce des résultats du Baccalauréat session juin 2025, le 20 juillet dernier, les candidats admis à l'université ont aussitôt entamé l'opération des préinscriptions universitaires. Après avoir validé leurs choix du 27 au 29 juillet passés, les nouveaux bacheliers attendent désormais les résultats de cette opération de choix des spécialités. Le ministère de l'Enseignement supérieur avait fixé, faut-il le rappeler, la date du 5 août, soit mardi prochain, pour l'annonce des résultats des orientations vers les différentes spécialités universitaires. S'en suivra après cette étape, les inscriptions définitives prévues du 10 au 15 août. À noter que d'après la circulaire ministérielle relative à l'orientation des bacheliers, 65% des nouveaux bacheliers seront orientés vers des spécialités scientifiques, technologiques et d'ingénierie, conformément au programme du gouvernement, issu du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant l'édification d'une Algérie de la connaissance. Les inscriptions universitaires avaient été renforcées cette année par des supports numériques, à savoir 3 plateformes s'appuyant sur les algorithmes et l'intelligence artificielle, afin d'accompagner les nouveaux bacheliers dans ce processus, ajoutant que «les demandes d'hébergement, de bourse et de transport universitaire ont également été numérisées via le système d'information intégré (Progress).

A. N.

AUTHENTIFICATION DES DOCUMENTS SCOLAIRES

L'opération se fait désormais à l'annexe du ministère à Kouba

Le ministère de l'Éducation nationale a informé tous les citoyens concernés par l'authentification des documents scolaires que le lieu de dépôt des dossiers a été modifié. Le MEN, a fait savoir dans un communiqué qu'à partir d'aujourd'hui (dimanche 3 août), les demandes seront reçues à l'annexe du ministère de l'Éducation nationale sise rue Mahmoud Boujaât, à Kouba, Alger, ou au siège du ministère situé au 8 rue Pekin, El-Mouradia, Alger. Selon le ministère, l'objectif étant d'améliorer les procédures administratives et de garantir la rapidité et la qualité des services fournis. Le ministère a expliqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une meilleure organisation du processus et d'un rapprochement de l'administration aux citoyens, étant donné que cette annexe est située à proximité de diverses stations de transport en commun (métro, tramway, bus et taxis), ce qui facilite son accès aux citoyens. Enfin, le même département souligne que les citoyens sont reçus du dimanche au jeudi, de 9h00 à 15h00.

A. N.

SOUS-RIRE

Intoxication alimentaire au Mille-Feuilles à Djelfa :
12 Cafétérias fermées par mesure de précaution



BEKROU